

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 6.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 5 FEVRIER 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LES HOMMES DE 37 - 38

CHARLES HINDELANG

Hindelang était un joli garçon de moyenne taille, vif, intelligent, ambitieux, enthousiaste et avide d'émotions. Il était né à Paris, en 1810, de parents d'origine suisse et protestants, qui firent de grands sacrifices pour le faire instruire. En 1830, il s'enrôlait dans le cinquième régiment d'infanterie légère, et arrivait assez rapidement au grade d'officier. Des circonstances dont on ne connaît pas la nature l'ayant forcé de quitter l'armée, il partit en 1837 pour les États-Unis et se fixa à New-York avec l'intention de se livrer au commerce.

Il apprit en arrivant ce qui se passait au Canada, lia connaissance avec des personnes qui s'intéressaient au mouvement des patriotes canadiens, et le décidèrent à y prendre part.

Hindelang, qui commençait à trouver que ses projets de fortune tardaient à se réaliser, crut avoir trouvé l'occasion de faire rapidement son chemin et de satisfaire son esprit d'aventure.

Ayant connu un autre officier français du nom de Trouvrey, qui s'était laissé séduire lui aussi par les patriotes, ils partirent tous deux le premier novembre pour Rouse's Point où ils étaient accueillis avec transport par les réfugiés canadiens. Dès le lendemain, ils s'embarquaient avec Robert Nelson à bord d'un bateau chargé d'armes pour le Canada. Guettés des deux côtés de la frontière, ils passèrent une partie de la nuit sur la rivière, furent sur le point d'être arrêtés plusieurs fois, mais finirent par toucher le sol canadien près de Lacolle. Hindelang tomba à l'eau en débarquant et faillit se noyer. Nelson et

sa suite avaient à faire dix milles à travers un pays sillonné de volontaires pour se rendre à Napierville. Le lendemain, cependant, un dimanche, ils arrivaient aux quartiers-généraux de l'insurrection, où Nelson présenta aux patriotes enthousiastes Hindelang et Trouvrey.

Hindelang fut nommé brigadier général et chargé d'organiser en compagnies tous ces soldats armés la plupart de fourches et de piques. Il se mit à l'œuvre avec énergie et fit tout ce qu'il était possible de faire avec de tels éléments dans l'espace de quatre ou cinq jours. Le 8, il était à Odelltown où il commandait l'une des colonnes d'attaque et remplit de fait les fonctions de général. Il se battit bravement, encourageant par son exemple et ses paroles les patriotes, ralliant ceux qui fuyaient et leur disant : "Courage, mes amis, les balles ne vous feront pas plus de mal qu'à moi."

Quand les munitions furent épuisées, Hindelang, voyant que tout était perdu, donna le signal de la retraite et se dirigea, à la tête de la poignée d'hommes qui lui restait, du côté de Napierville. Là il tint un conseil de guerre, se plaignit amèrement d'avoir été trompé, dit que ce serait folie de songer à continuer la lutte, et conseilla à chacun de chercher son salut dans la fuite. Il partit lui-même pour les États-Unis avec une quinzaine de chefs patriotes, entr'autres Morin, Decoigne, Lévéque, Hypolite Lanctôt et le Dr Dugas, père de notre estimé juge de police, alors étudiant en médecine. Après avoir marché toute la nuit dans les bois, ils se trouvèrent le matin presqu'au même endroit, accablés de fatigue, dévorés par la faim. Hindelang, qui pouvait à peine marcher et se croyait incapable d'arriver à la frontière, prit soudain la résolution de se livrer aux autorités. Malgré les protestations de ses compagnons, il se sépara d'eux avec M. Dugas, qui partageait sa manière de voir, rebroussa chemin et se fit arrêter par les premières sentinelles qu'il rencontra. L'idée lui était venue, sans doute, qu'on lui tiendrait compte de sa soumission. Mais il s'aperçut bientôt qu'il s'était trompé. Conduit d'Odelltown à Napierville, et de là à Montréal, il fut accablé dans ce trajet de quolibets, d'injures et de mauvais traitements qui le blessèrent jusqu'au cœur.

Il y avait quelques jours qu'il était en prison, lorsque les journaux anglais publièrent sous son nom une lettre qui combla de joie les bureaucrates et consterna les patriotes. Ce document était une dénonciation violente des chefs de l'insurrection, qu'il accusait de trahison et de lâcheté, une critique amère de tout ce qu'ils avaient fait. Plus tard, après son procès, il protesta contre les accusations contenues dans cette lettre, et accusa les agents de l'autorité d'avoir changé et exagéré ce qu'il avait écrit.

Quand on se rappelle qu'il se livra aux autorités dans le but de se concilier leurs sympathies, quand on connaît sa nature impétueuse, son caractère pétulant, on ne peut s'empêcher de croire que, dans le désir de sauver sa tête, il ait pu consentir, sous l'impression du moment, à écrire ou à signer des choses qu'il regretta plus tard.

Il n'avait que vingt sept ans; on aime à vivre à cet âge! Et puis, la cause pour laquelle il s'était compromis lui était assez étrangère. C'est à peine s'il avait eu le temps de savoir ce dont il s'agissait.

Sa lettre fut considérée comme un acte de trahison par les patriotes, surtout lorsqu'on sut qu'il était l'objet des faveurs des officiers de la prison et qu'il mangeait même à la table du geôlier. Hindelang, apprenant ce qu'on disait, jugea à propos de changer de ligne de conduite; il annonça qu'il ne voulait plus être traité mieux que les autres prisonniers, et fit publier qu'il n'était pas l'auteur de la lettre publiée dans les journaux.

L'exécution de Cardinal, Duquette, Decoigne, Robert, des deux Sanguinet et de Hamelin, acheva de l'exasperer. A partir de ce moment, il n'eut plus qu'une pensée : donner l'exemple de la fermeté à ses compagnons de prison et mourir en brave. Plein de verve et d'imagination, il donnait parfois libre cours à ses pensées dans des tirades enflammées contre la tyrannie, parfois, changeant de ton, il parlait de la mort avec insouciance et démontrait que mourir pour une bonne cause était réellement digne d'envie.

M. F.-X. Prieur, qui fut pendant quelques temps son compagnon de cellule, nous écrit que dans les derniers temps la conversation roulait souvent sur la religion, et qu'Hindelang se serait peut être fait catholique s'il eût vécu un peu plus longtemps.

Le 22 janvier, Hindelang était appelé à répondre devant la cour martiale à l'accusation d'avoir pris part à la rébellion et porté les armes contre le gouvernement de Sa Majesté la reine. Il fit bonne contenance durant son procès, posa peu de questions aux témoins et s'appliqua surtout à faire constater qu'il s'était livré volontairement aux autorités. Ceux qui l'avaient arrêté avec M. Dugas ne voulurent pas admettre ce fait, ils essayèrent de faire croire qu'il aurait traversé la frontière s'il avait pu.

Le procès fut court; le soir même du 22, les avocats de la poursuite terminaient leur enquête. Hindelang demanda un délai de deux jours pour préparer sa défense. On lui accorda un seul jour. Le 24, il était ramené devant la cour martiale, et M. Drummond, son défenseur, obtenait la permission de lire la plaidoirie qu'il avait préparée.

Le jeune et brillant avocat s'efforça de démontrer que le prisonnier, n'étant pas sujet britannique, ne pouvait être coupable de trahison envers un pouvoir étranger, et qu'il ne pouvait être condamné comme meurtrier pour avoir combattu, les armes à la main, en faveur de la cause de la liberté. Les délibérations du tribunal ne furent pas longues; Hindelang fut condamné à être pendu, mais le jour de l'exécution ne fut pas fixé. Trois semaines s'écoulèrent, d'autres procès eurent lieu, de Lorimier, Narbonne, Nicholas et Daunais furent condamnés à mort. Comme on ne voulait pas renouveler les exécutions trop souvent, on attendait que le nombre des victimes fût assez nombreux pour former des groupes.

Hindelang n'espérait pas échapper à la mort, il était résigné, mais il ne pouvait trop s'expliquer ce retard, et il se demandait si on lui donnerait le temps de se préparer à subir son cruel sort. Il n'espérait pas, disons-nous—qui sait? Quel est le cachot dont les ténèbres n'ont pas été sillonnées par des rayons d'espoir? Il était résigné, insouciant même en apparence, mais qui dira ce qu'il pensait lorsqu'il

était seul? Ses traits fatigués, ses nerfs agités trahissaient malgré lui ses angoisses et ses insomnies, l'existence de la lutte qui se faisait dans son âme entre la nature et la raison, entre l'instinct et le courage.

Le douze février, Hindelang et de Lorimier reçurent l'ordre de se rendre auprès de l'avocat de la couronne, M. Day. Ils comprirent que c'était pour recevoir la fatale nouvelle. En effet, on leur dit que leur exécution aurait lieu le surlendemain, quinze février.

Lorsqu'ils retournèrent à leurs cellules, les autres prisonniers qui attendaient leur retour avec impatience, se précipitèrent au-devant d'eux, les dévorant des yeux pour découvrir ce qui venait de se passer. Mais rien dans leur figure, dans leur apparence, ne trahissait la cruelle vérité. De Lorimier prit le premier la parole et d'une voix ferme et calme il dit : "Mauvaise nouvelle, mes amis on vient de nous dire que nous serons exécutés vendredi prochain." La scène qui suivit fut déchirante; tous ces hommes si braves, si énergiques, éclatèrent en sanglots, pressant les deux infortunés conglomés sur leurs poitrines, se livrant à un véritable désespoir.

"Mes chers amis, dit Hindelang, je vous en prie, ne pleurez pas ainsi, ce ne sont pas des larmes qu'il nous faut maintenant, mais des consolations, des paroles d'encouragement. Il est triste, il est vrai, de mourir comme des meurtriers sur l'échafaud pour avoir combattu la tyrannie. Mais je ne regrette pas ce que j'ai fait et je suis heureux de mourir pour la liberté de votre pays."

Apercevant la femme d'un des condamnés qui assistait éplorée à cette scène lugubre, il lui prit la main avec transport et lui dit :

"Oh! madame, merci mille fois merci pour toutes les bontés que vous avez eues pour moi, vous avez été une mère pour moi depuis que j'ai été emprisonné. Veuillez me rendre un dernier service. Chargez-vous de faire connaître à ma pauvre vieille mère mon malheureux sort et dites lui que j'ai sacrifié ma vie pour une sainte cause."

La veille de l'exécution, les prisonniers obtinrent la permission de donner un banquet à leurs infortunés compatriotes. C'était le souper des Girondins. On mangea peu à ce souper, les cœurs étaient trop serrés, mais la scène fut émouvante. Au dessert, l'héroïque de Lorimier proposa le toast suivant :

"Ma patrie—puisse-t-elle ne jamais oublier que nous sommes morts pour elle sur l'échafaud. Nous avons vécu en patriotes et nous mourrons en patriotes! A bas les tyrans! Leur règne achève."

Hindelang ayant été appelé à répondre à ce toast, fit un discours pathétique :

"Mes frères par l'infortune, dit-il, je suis presque un étranger pour vous, nos relations ne durent que de quelques semaines; c'est au camp de Napierville et sur le champ de bataille d'Odelltown que je vous ai connus la plupart. Mais notre attachement n'en est pas moins profond, car nous sommes liés par le même amour de la liberté et nous sommes les enfants de la même mère. France! O France chérie, tu as reçu mon premier soupir, ton fils qui va mourir demain sur une terre étrangère t'aime toujours! Oui, je ne puis penser à toi, ma noble patrie, sans verser

une larme, mais une larme d'affection. Adieu ! terre des braves et des héros ! Je ne t'ai pas déshonorée. J'ai été fidèle à la devise d'un Français : "La mort plutôt que le déshonneur !" J'ai pris les armes en faveur de l'opprimé contre l'oppresser. J'ai été vaincu et je suis tombé entre les mains de cruels ennemis ; ils pourront m'enlever la vie, mais jamais ce qu'il y a dans mon âme. Je meurs dévoué comme toujours à la cause sacrée de la liberté, la conscience tranquille, convaincu d'avoir fait mon devoir en combattant pour la liberté canadienne."

Puis après une tirade enflammée contre l'Angleterre et un appel à la vengeance, il redevenait plus calme, parla de sa mère avec tendresse et termina dans les termes qui suivent :

" Mon Dieu ! donnez à ma mère infortunée le courage dont elle aura besoin pour apprendre la nouvelle de la triste mort de son fils. Mes amis, vous lui écrivez n'est-ce pas ? Vous lui direz combien j'ai été résigné à mon sort ; vous lui direz que je suis mort en Français. Mais il est temps de finir ; j'ai déjà trop parlé, vu les circonstances dans lesquelles nous sommes placés. Avant de terminer, laissez-moi vous dire que la liberté de votre pays ne peut être payée trop cher et que je lui sacrifie ma vie sans regret."

Se tournant vers ceux qui devaient périr avec lui sur l'échafaud, il ajouta :

" O mes amis ! braves compagnons d'infortune, demain sera un jour de chagrin non pas pour nous, mais pour nos amis. Prenons courage en songeant que nos noms seront gravés en lettres d'or sur l'autel de la liberté. O Canada ! puisse au moins notre mort te délivrer de l'esclavage ! C'est le vœu de celui qui demain va mourir pour toi. Un jour viendra où tes fils se souviendront dans leurs jours de fête que Charles Hindelang, un étranger, mourut martyr pour eux et victime de la vengeance anglaise."

Lorsqu'Hindelang cessa de parler, tous ceux qui étaient présent pleuraient, sanglotaient. Des officiers anglais et des journalistes qui avaient voulu assister par curiosité à ce banquet mortuaire, ne purent contenir leur émotion.

Il fallut se séparer, la nuit approchait, et le lendemain, le terrible lendemain, n'était pas loin.

Il arriva, ce jour néfaste, que le soleil n'aurait pas dû éclairer. Hindelang était occupé à écrire une copie du discours qu'il voulait prononcer sur l'échafaud, quand on entra dans sa cellule vers huit heures du matin pour lui demander s'il était prêt.

" Oui, répondit-il, je suis prêt, accomplissez votre œuvre infâme."

Il était agité, nerveux. Il le fut encore davantage quand le bourreau lui lia les mains. Lorsqu'il sortit de sa cellule, il aperçut le noble, le généreux, l'héroïque de Lorimier qui lui cria :

" Courage, mon ami, ce sera bientôt fini."

Hindelang, reprenant son sang-froid, répondit :

" La mort n'est rien pour un Français."

Les prisonniers étaient accourus dire adieu à leurs malheureux amis. Quel spectacle déchirant ! On arracha les condamnés aux embrassements, aux étreintes désespérées de leurs compagnons, et on leur donna ordre de se diriger vers l'échafaud. De Lorimier marchait en tête, suivi de Hindelang, Nicholas, Narbonne et Daumais.

Une foule considérable se pressait autour des murs de la prison pour assister au lugubre spectacle. Il y avait dans cette foule des hommes qui pleuraient ; d'autres — les scélérats ! riaient ; leur vengeance était assouvie.

Rendu sur l'échafaud, Hindelang adressa à la multitude les paroles suivantes :

" Sur cet échafaud élevé par des mains anglaises, je déclare que je meurs avec la conviction d'avoir rempli mon devoir. La sentence qui m'a condamné est injuste, mais je parle comme volontiers à ceux qui l'ont rendue. La cause pour laquelle je meurs est noble et grande ; j'en suis fier

et ne crains pas de mourir. Le sang versé pour elle sera racheté par du sang. Puisse les coupables en porter la responsabilité ! Canadiens, en vous disant adieu, je vous lègue la devise de la France : "Vive la liberté."

Ces dernières paroles, prononcées d'une voix forte, agitèrent profondément la foule.

Un instant après, tout était fini. L'infortuné jeune homme avait par son testament donné son corps à son ami le Dr Vallée, à la condition que son cœur serait envoyé à sa mère, mais les autorités s'opposèrent à la réalisation de ce vœu, et les restes mortels d'Hindelang furent livrés à LeBlanc de Marconnay, qui les fit inhumer dans le cimetière protestant du faubourg Québec, de Montréal.

Le vœu qu'Hindelang formait avant de mourir a été exaucé. Son nom est inscrit sur nos monuments, dans les pages les plus glorieuses de notre histoire, il est gravé dans la mémoire et le cœur du peuple. Toujours on se souviendra de ce généreux enfant de la vieille France, mort si jeune pour la liberté de notre pays, toujours le cri sublime qu'il nous a jeté du haut de l'échafaud retentira à nos oreilles et se répercutera de génération en génération.

L.-O. DAVID.

LE TITRE " D'ESQUIRE "

La Patrie trouve ridicule l'appellation d'*esquire* ou d'*écuyer*, appliquée à des noms français. Elle aurait raison si nous étions en France, ou encore si elle se bornait à dénoncer l'usage que l'on fait de cette qualification ici et la façon dont on la prodigue.

Il est certain qu'on ne saurait dire, de nos jours, en France, A. Thiers, écuyer, Victor Hugo, écuyer — ce sont les noms cités par la Patrie. Mais on pourrait fort bien, à Paris même, accoler ce mot à un nom canadien-français. La raison en est bien simple ; c'est qu'il s'agit d'une désignation qui ne s'applique plus qu'aux seuls sujets britanniques.

Quant au mot même, il constitue, pour tous sujets anglais, une appellation honorable, et qui est plus, un titre sérieux de distinction, reconnu par l'étiquette. Ce titre se confère en certains cas, mais il est le plus souvent attaché à la position ou à la naissance. Il donne droit à des privilèges et à la préséance.

L'étiquette de Windsor, qui est réglée par des statuts, distingue plusieurs classes d'esquires, qui prennent rang, suivant leur importance, après les fils aînés de baronets. La première catégorie comprend les fils puînés de lords qui ne sont pas lords eux-mêmes, et leurs descendants par ordre de primogéniture. Ainsi, les frères puînés du marquis de Lorne sont que de simples esquires, et parmi leurs enfants les aînés seuls hériteront de ce titre. Les étrangers nobles forment la deuxième catégorie, et viennent dans cet ordre aux cérémonies de la cour. La troisième classe est composée des fils puînés de baronets et des fils aînés de chevalier. Après eux viennent les esquires à qui ce titre a été spécialement conféré par le souverain, puis les écuyers de l'ordre du Bain ainsi que leurs fils aînés, les avocats du Royaume-Uni, les juges de paix et les maires pendant leur terme d'office ou la durée de leur commission, certains officiers du palais lorsqu'ils ne sont pas déjà titrés, les personnes qualifiées d'esquires par Sa Majesté dans des commissions qu'elles tiennent du gouvernement, telles que les shérifs, les capitaines dans l'armée, etc., et enfin les avocats coloniaux, lorsque ce titre comprend à la fois celui de procureur et celui d'avocat (comme au Canada.)

On voit par cette énumération que les gens qui prennent ou se font donner le titre d'écuyer, sans y avoir droit sont nombreuses dans ce pays. Mais ce n'est pas une raison de vouloir enlever toute valeur au mot lui-même.

Pour ce qui est des noms français du Canada, il est tout aussi correct de leur appliquer le titre d'écuyer, lorsqu'il y a

lieu, que celui de *sir* ou de *chevalier*. Il n'est pas plus ridicule pour un avocat franco-canadien de s'appeler écuyer, puisqu'il a droit à cette qualification, que pour nos baronets et chevaliers de porter leurs titres. Et s'il se trouvait en Angleterre, cet avocat prendrait place, dans l'occasion, parmi les personnes qualifiées, au rang des esquires, et avant les personnes que l'étiquette officielle est censée ignorer ; de même que nos baronets et chevaliers, comme sir John Macdonald, sir A. T. Galt, l'honorable M. Langevin, C. B., passent à leur rang, lorsqu'ils vont à la cour ; — ce dernier, comme compagnon du Bain, ayant le pas sur les fils aînés de baronets et avant les dignitaires du même degré dans les ordres de chevalerie moins élevés.

On a beau dire et faire, on ne peut empêcher que l'étiquette soit l'étiquette, que les titres soient les titres et qu'on en tienne compte.

La Patrie croit que le mot écuyer n'est pas français ; elle prétend qu'il est traduit de l'anglais. Notre confrère fait erreur. C'est le mot esquire qui est une traduction. Esquire vient du français. C'est un dérivé d'*escuyer*. Ce nom s'écrivait ainsi autrefois, lorsque les Normands l'introduisirent en Angleterre. Il était usité en France, où les jeunes gens de la haute noblesse le portaient avant d'être chevaliers, pendant l'intervalle compris entre leur sortie de la condition de page et leur entrée dans l'ordre de la chevalerie. Les plus grands seigneurs et des princes du sang mêmes furent qualifiés d'écuyers, dans leur jeune âge. C'étaient les écuyers du premier degré, et l'on peut voir que la tradition s'est assez bien conservée en Angleterre, puisque la première catégorie d'esquires reconnue par les statuts se compose encore des jeunes fils de lords. Le titre était aussi donné aux simples gentilshommes, et il fut accordé dans la suite aux anoblis. Mais toujours il constituait un privilège. " Il était défendu, dit l'Académie, de prendre la dignité d'écuyer si l'on n'était pas noble."

Le nom, tout comme le titre, est ainsi bien français. Les Anglais ont adopté l'un et l'autre ; c'est un des nombreux emprunts faits par eux à la langue et aux coutumes de la France.

D'après Larousse, le grade noble d'écuyer, en France, représentait " le degré inférieur de l'ordre de la chevalerie." Selon le dictionnaire moderne de Johnson, *l'esquireship*, en Angleterre, " est un titre d'honneur qui vient immédiatement après celui de chevalier."

Au reste, ce titre est prodigué tout autant là-bas qu'ici, et nous ne faisons que suivre l'exemple donné par nos co-sujets du Royaume-Uni. On se donne journalièrement de l'esquire sans avoir droit à cette qualité en Angleterre, et la Patrie eût été plus juste si elle eût généralisé sa critique au lieu de l'adresser aux seuls Canadiens. " Il n'est pas un mot dont on abuse autant, dit un des auteurs cités par Johnson, que celui d'esquire. Qu'on recherche toutes les adresses du royaume, hors la noblesse, et il est à parier que la plupart du temps on trouvera accolées à chaque nom trois lettres usurpées... Deux simples commis, que j'ai moi-même à mon emploi, ne font aucun cas, les malotrus, de se qualifier réciproque, ent d'esquires lorsqu'ils s'écrivent. Bref, nous sommes devenus, dans ce siècle démocratique, un peuple de nobles à armoiries (populus armigerorum) une nation d'écuyers."

Appliquons ces remarques à notre pays, si vous le voulez ; elles lui conviennent. Mais n'allons pas plus loin, et ne dépassons pas les bornes en contestant le cachet français du mot écuyer et en prétendant qu'il est ridicule de l'accoler à des noms français.

A. GÉLINAS.

Les Russes, au printemps, opéreront contre les Turcomans de Bokhaaa, et de la mer Caspienne.

Le Czar va prolonger le service militaire de trois à quatre ans, comme il en avait déjà eu l'intention.

ÇA ET LÀ

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un feuilleton que nos lecteurs vont trouver intéressant.

* *

Le Canada, parlant de ceux qui ont le droit de réclamer la paternité de la Confédération, fait valoir les titres de M. J.-C. Taché. Nous serions curieux de savoir si M. Taché et les Canadiens-français qui ont contribué à l'établissement de la Confédération, sont contents de leur œuvre et de ses résultats au point de vue des intérêts nationaux et matériels de la province de Québec.

* *

Nous avons assisté, jeudi dernier, à une séance intéressante donnée par la Société Littéraire de l'Université. On y discutait la question suivante : Une Chambre haute est-elle nécessaire dans notre parlement ? MM. Purcell et Atwater ont démontré la nécessité d'une Chambre haute, et MM. Mignault et MacLean ont soutenu la négative. La discussion a été fort goûtée par l'auditoire. M. Purcell, qui parle bien, a trop montré ses opinions politiques. On a admiré le langage élégant et littéraire de M. Mignault. M. MacLean a montré beaucoup d'originalité et d'esprit. M. Atwater a parlé avec habileté la cause de la Chambre haute.

L'auditoire ayant été appelé, suivant l'habitude, à voter sur la question par la levée des mains le président, M. Hutchison, déclara que l'assemblée était également partagée.

Nous avons cru remarquer que les dames étaient fières du droit que leur donne la société de voter comme les hommes.

* *

Les journaux français ont publié la semaine dernière une intéressante biographie de M. Faucher de Saint-Maurice, qui vient de mourir à Québec. M. Faucher était issu d'une des plus anciennes et des plus honorables familles françaises du pays. Admis au barreau en 1842, il forma une société avec M. Tessier, qui est aujourd'hui juge, et exerça pendant plusieurs années avec succès sa profession légale. Les arguties de la loi ayant fini par l'ennuier, il abandonna le droit pour se livrer à l'exploitation de ses terres et de ses forêts. Il était alors seigneur des fiefs de Vitry, de Mont-à-Peine et de Vincennes, et fut nommé plusieurs fois maire de Baugmont et préfet du comté de Bellechasse. En 1851, il brigua les suffrages du comté de Bellechasse, et M. Chabot, son adversaire, qui venait d'être nommé ministre des travaux publics, ne l'emporta que par une faible majorité. Dans son adresse aux électeurs, il se prononçait en faveur de la construction d'un chemin de fer de Québec à Halifax et de la création d'un ministère de l'agriculture — deux idées qui ont depuis été réalisées. Il promettait aussi de travailler à faire disparaître les abus de la tenue seigneuriale. Ils étaient rares les seigneurs qui tenaient un pareil langage. Des malheurs l'ayant ruiné et forcé d'accepter la situation de grand comtable de Québec, il remplit cette charge à la satisfaction de la magistrature et du public. C'était un homme instruit, intelligent, dont la société était très agréable.

Il laisse quatre fils, dont l'un est notre écrivain distingué, M. Narcisse Faucher de Saint-Maurice.

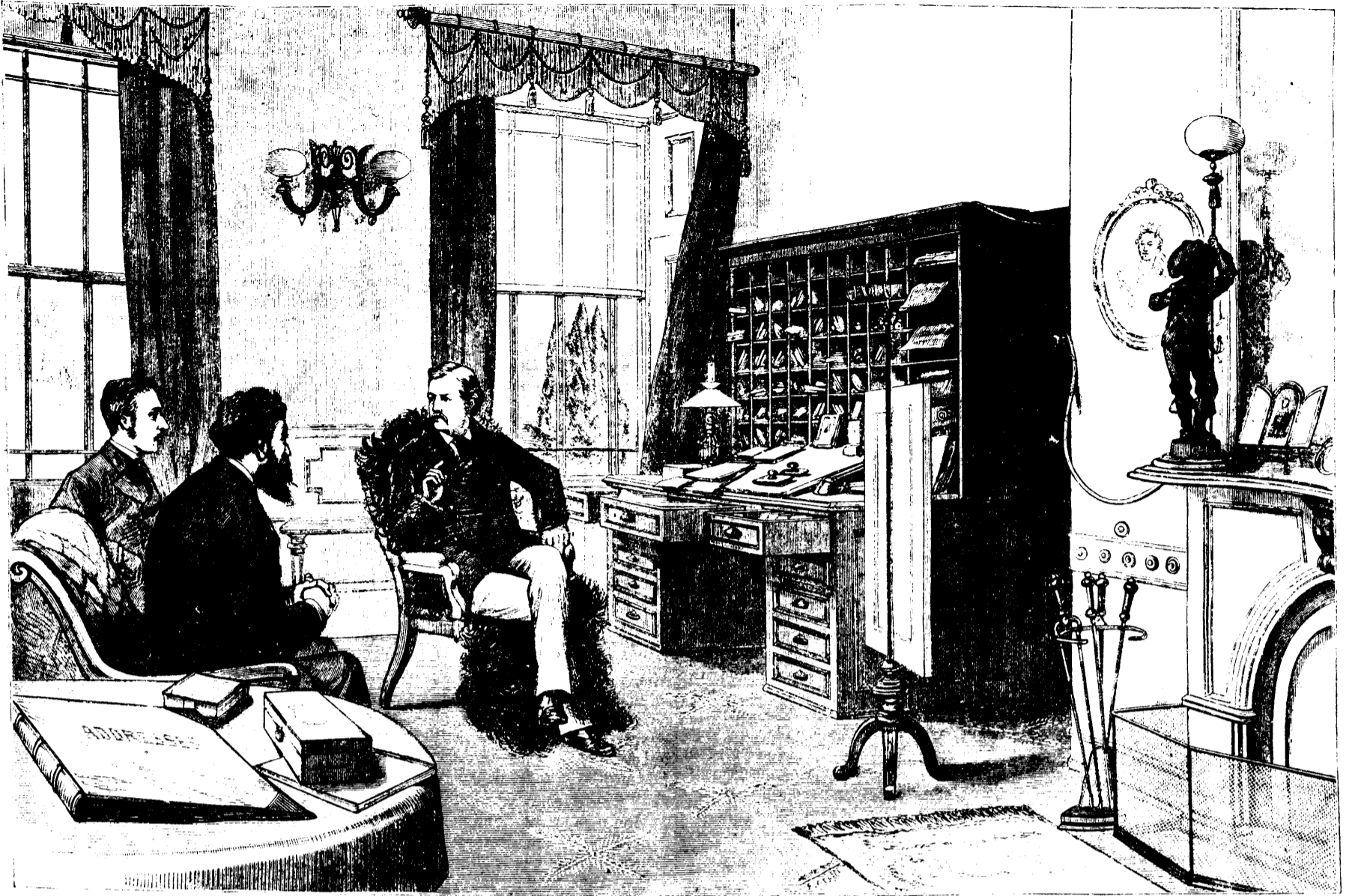
L.-O. D.

GUÉRISON DE LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la Recette d'un simple Remède Végétal pour la guérison inflexible et permanente de la Consommation, Bronchite, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses ; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai à tous ceux qui le désireront cette Recette exempte de frais, en Français, Allemand ou Anglais, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyez par la Poste une Etampe, nommant ce papier.

W. W. SHEAR,

149 Power's Block, Rochester, N.-Y.



LE MARQUIS DE LORNE DANS SON BUREAU PRIVÉ A RIDFAU HALL



CAMP ROBINSON, N. B.

ÉCHOS

Le *Canada* poursuit la publication, commencée il y a quelque temps, d'une suite d'écrits pleins de verve et d'intérêt, sous le titre de *Nos défauts*, et la signature anonyme de *Paul Petit*. C'est une critique habile et délicate, autant que vraie, de nos mœurs et de nos habitudes. On y reconnaît la touche d'une plume supérieure, tant au style qu'au caractère des observations. La série pourrait paraître en brochure avec avantage et être ainsi répandue dans le public. On attribue la paternité de ces articles à M. Benjamin Sulte.

* *

L'imbroglie comico-tragique du Maine s'est terminée par le triomphe des républicains. Les démocrates se sont soumis à la décision de la Cour Suprême, bien que cette décision fût manifestement injuste. C'est la seconde fois depuis trois ans que leur parti est victime d'une comédie de ce genre et qu'il donne l'exemple d'une pareille modération. Il est probable qu'il n'en sera pas mieux récompensé cette fois que lors de l'escamotage électoral de M. Hayes nommé président par les huit juges républicains du célèbre tribunal de Washington. Les démocrates sont de bonnes âmes ; ils ne sont pas de force à se mesurer avec leurs ruses concurrents. Les républicains, à leur place, n'eussent cédé ni dans le cas du Maine, ni dans celui de Washington. Ils eussent tenu bon, au risque d'ébranler la constitution dont ils se moquent. Il sera curieux de voir comment ces habiles compères vont s'y prendre l'automne prochain pour souffler encore la présidence aux démocrates.

* *

Dans son discours au grand banquet du 27 novembre, à Ottawa, sir John, répondant à cette question : Qui a eu le premier l'idée de la Confédération ? s'exprimait ainsi :

« Personne, c'est-à-dire tout le monde. Cette idée semblait toute naturelle, elle avait pris de l'importance graduellement, s'était imposée peu à peu et avait été longuement mûrie avant d'être formellement adoptée comme programme. »

Si aucun de nos hommes politiques ne peut réclamer le mérite d'avoir eu la primeur de l'idée de la Confédération, toutefois l'honneur d'en avoir tracé le plan appartient incontestablement à M. J. C. Taché, dont la brochure, publiée en 1854, alors que la question d'une fédération commençait à s'agiter, semble avoir servi de modèle aux auteurs de la constitution dix ans plus tard. M. Tassé vient de faire ressortir ce fait par des citations et des comparaisons dans une courte étude sous forme de réponse aux avancés de certains journaux du Haut-Canada qui refusaient de rendre justice à qui de droit sur ce point. On est étonné de retrouver des chapitres de l'ouvrage de M. Taché presque intacts dans l'acte fédéral. Le savant écrivain et politicien avait prévu et précisé d'avance, avec le professeur de vues d'un homme d'Etat consommé, les conditions d'existence et d'organisation du régime actuel ; et le plus beau triomphe que pouvait souhaiter un esprit comme le sien, était bien, ainsi que le dit M. Tassé, de voir son projet de constitution, après de longs débats, accepté définitivement dans presque tous ses détails par les fondateurs de la Confédération. C'est un titre de gloire qu'on ne saurait contester à M. Taché et que les écrivains les moins renseignés sur notre histoire canadienne ne peuvent refuser de lui reconnaître lorsque les faits sont ainsi placés sous leurs yeux.

A. G.

AVIS POUR LES FÊTES.—Si vous voulez faire de jolies étrennes n'oubliez pas de faire une visite au magasin de Madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, vous y trouverez un beau choix de catins et de jonets d'enfants de tous genres et de toutes espèces, au prix du gros, et un grand assortiment de marchandises de gros :

CHAPEAUX, PLUMES, FLEURS ET RUBAN.

On y fait les robes et manteaux avec élégance et sans délais. Rappelez-vous Madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, entre les rues Sanguinet et St-Denis.

MÉMOIRES DE Mme DE RÉMUSAT

On trouve dans ces mémoires qui font tant de bruit une foule de choses intéressantes. Voici, par exemple, ce qu'elle dit des rapports de Napoléon avec ses maréchaux :

Je crois pouvoir affirmer que l'empereur n'aimait aucun de ses maréchaux. Il disait assez volontiers du mal d'eux, et quelquefois du mal assez grave. Il les accusait tous d'une grande avidité, qu'il entretenait à dessein par des largesses infinies. Un jour, il les passa en revue devant moi ; il prononça contre Davout cette espèce d'arrêt dont je crois avoir déjà parlé : « Davout est un homme à qui je puis donner de la gloire, il ne saura jamais la porter. » En parlant du maréchal Ney : « Il y a, disait-il, en lui une disposition ingrate et factieuse. Si je devais mourir de la main d'un maréchal, il y a à parier que ce serait de la sienne. » Il m'est resté, de ses discours, que Moncey, Brune, Bessières, Victor, Oudinot ne lui apparaissent que comme des hommes médiocres, destinés pour toute leur vie à n'être que des soldats titrés ; Masséna, un homme un peu usé, dont on voyait qu'il avait été jaloux. Sout l'inquiétait quelquefois. Habile, rude, orgueilleux il négociait avec son maître, et disputait ses conditions. L'empereur imposait à Augereau, qui avait plus de rusticité que de vraie fermeté dans les manières. Il connaissait et blessait assez impunément les prétentions vaniteuses de Marmont, ainsi que la mauvaise humeur habituelle de Macdonald. Lannes avait été son camarade ; quelquefois ce maréchal voulait s'en souvenir ; on le rappelait à l'ordre avec ménagement. Bernadotte montrait plus d'esprit que les autres, il se plaignait sans cesse, et, à la vérité, il était souvent maltraité.

Toutesfois la manière dont l'empereur contenait, satisfaisait ou choquait impunément des hommes si altiers, si enflés de leur gloire était fort remarquable. D'autres diront avec quelle habileté il sut les employer à l'armée, et comme il tira d'eux de nouveaux rayons pour sa gloire en s'emparant de la leur, et sachant très réellement se montrer supérieur à tous.

LES FEMMES A LA COUR DE NAPOLÉON

Je n'aurai pas beaucoup à conter des femmes de cette époque. Bonaparte répétait souvent ces paroles : « Il faut que les femmes ne soient rien à ma cour ; elles ne m'aimeront point, mais j'y gagnerai du repos. » Il tint parole. Nous ornions ses fêtes, c'était à peu près notre seul emploi. Cependant, comme la beauté a des droits pour n'être jamais oubliées, il me semble que quelques-unes de nos dames du palais méritent qu'on les indique ici. Mme de Motteville, dans ses Mémoires, s'arrête quelquefois pour signaler les plus belles femmes de son temps, je ne veux pas passer sous silence celles du mien.

A la tête de la maison de l'impératrice se trouvait madame de la Rochefoucauld. C'était une petite femme contrefaite, point jolie, mais dont le visage ne manquait pas d'agréments. Elle avait de grands yeux bleus, ornés de deux sourcils noirs qui lui allaient très bien ; de la vivacité, de la hardiesse et de l'esprit de conversation ; un peu de sécheresse, mais, au fond, de la bonté, de l'indépendance et de la gaieté dans l'esprit. Elle n'aimait ni ne haïssait personne à la cour, vivait bien avec tous, ne regardait sérieusement à rien. Elle pensait avoir fait honneur à Bonaparte en entrant dans sa cour, et, à force de le dire, elle vint à bout de le persuader, ce qui fit qu'on eut pour elle des égards. Elle s'occupait beaucoup du soin de réparer sa fortune, qui était fort délabrée ; elle obtint plusieurs ambassades pour son mari, et maria sa fille au comte des princes de la maison Borghèse. L'empereur trouvait qu'elle manquait de dignité, et il n'avait point tort ; mais il éprouvait quelque embarras devant elle, parce qu'elle lui répondait assez vertement, et qu'il n'avait nulle idée du ton qu'il faut conserver avec une femme. L'impératrice la craignait un peu ; sa légèreté habituelle avait comme une sorte de nuance impé-

rieuse. Elle conserva, au milieu de cette cour, une grande fidélité à d'anciens amis qui avaient des opinions opposées, si ce n'est aux siennes, du moins à celles qu'on devait lui supposer, vu le rang qui la décorait. Elle était belle-fille du duc de Liancourt ; elle a quitté la cour au moment du divorce ; elle est morte à Paris, depuis la Restauration.

Madame de la Valette, dame d'atours, était fille du marquis de Beauharnais. La petite vérole, qui avait un peu gâté son teint, lui laissait encore un visage agréable, quoiqu'il eût peu de mouvement. Sa douceur tenait de la nonchalance ; une petite pointe de vanité courte la préoccupait souvent. Son esprit avait peu d'étendue, sa conduite était régulière. Comme dame d'atours, elle n'exerçait aucune fonction, parce que Mme Bonaparte ne voulait point qu'on se mêlât de ce qui concernait sa toilette. En vain, l'empereur voulait exiger que Mme de la Valette réglât les comptes, ordonnât les dépenses, se mit à la tête des achats ; il fallait céder sur ce point, et renoncer à apporter de l'ordre dans tout cela. Mme de la Valette ne sentait pas la force de défendre, à l'égal de sa tante, les droits de sa place. Elle se bornait donc à remplacer Mme de la Rochefoucauld, quand la maladie éloignait celle-ci de la cour. Tout le monde sait ce que le malheur et l'amour conjugal ont développé en elle de courage et d'énergie.

En tête des dames du palais, on mettait Mme de Luçay, comme la plus ancienne de toute. En 1806, elle n'était déjà plus de la première jeunesse. C'est une douce et simple personne, de même que son mari, qui fut préfet du palais. Elle a marié sa fille au fils du cadet du comte de Ségur, et l'a perdue depuis.

Mon nom arrivait ordinairement après. J'ai envie de me dessiner un peu moi-même ; je crois que je dirai assez bien la vérité. J'avais vingt-trois ans, quand j'arrivai à cette cour. Je n'étais point jolie, cependant je ne manquais pas d'agréments. La grande pureté m'allait bien, mes yeux étaient beaux, mes cheveux noirs, mes dents belles, mon nez et mon visage trop forts pour une taille assez agréable, mais un peu petite. Je passais à la cour pour une personne d'esprit, c'était presque un tort. Au fait, je n'en manquais point, non plus que de raison ; mais il y a beaucoup dans mon âme, et un peu dans ma tête, un certain degré de chaleur qui précipite mes paroles et mes actions, et me fait faire des fautes qu'une personne, moins raisonnable peut-être, et plus froide, éviterait. On se trompa assez souvent sur moi à cette cour. J'étais active, on me crut intrigante. J'étais curieuse de connaître les personnages importants, on me taxa d'ambition. Je suis trop capable de dévouement aux personnes et aux choses qui me paraissent droites, pour mériter la première accusation, et ma fidélité à des amis malheureux répond à la seconde. Mme Bonaparte se fit un peu plus à moi qu'à une autre, elle m'a compromise ; on s'en aperçut assez vite, et personne ne m'envia beaucoup l'avantage onéreux de ses confidences. L'empereur, qui commença par m'aimer assez, eut plus d'inquiétude. Je ne tirai guère parti de cette bienveillance. Ce sentiment toutefois me flattait, et m'inspira de la reconnaissance ; je cherchai à lui plaire tant que je le pouvais. Dès que je fus détrempée sur son compte, je reculai ; la feinte est absolument hors de mon caractère.

J'apportai à la cour un trop grand fonds de curiosité. Cette cour me paraissait un théâtre si étrange, que je regardais attentivement, et que je questionnais pour me rendre compte. On pensa souvent que c'était pour agir ; dans les palais, on n'a croit à aucune action *gratis*. Le *cui bono* s'y répète sur tous les tons.

Le mouvement de mon esprit m'a bien aussi exposée quelquefois. Il ne manquait cependant pas d'ordre, mais j'étais fort jeune, très naturelle parce que j'avais été très heureuse ; rien en moi n'était encore assez posé ; et mes bonnes qualités m'ont quelquefois nuï comme mes défauts. Au milieu de tout cela, j'ai trouvé des gens qui m'ont aimés et à qui, sous quelque ré-

gime que je me trouve, je conserverai un tendre souvenir. Un peu plus tard, je finis par souffrir de mes espérances trompées, de mes affections déçues, des erreurs de quelques-uns de mes calculs. De plus, ma santé s'altéra ; je fus fatiguée de cette vie agitée, dégoûtée de ce que j'entrevois désenchantée sur les hommes, éclairée sur les choses. Je m'éloignai, heureuse de retrouver dans mon intérieur des sentiments et des jouissances qui ne me trompaient point. J'aimais mon mari, ma mère, mes enfants, mes amis ; je n'eusse point voulu renoncer à la douceur de leur commerce ; je gardai au travers des devoirs si nombreux et si puérils de ma place, une sorte de liberté. Enfin, on s'aperçut trop quand j'aimais et quand j'avais cessé d'aimer. C'était la plus haute maladresse dont on pût se rendre coupable envers Bonaparte. Ce qu'il craignait le plus au monde, c'est que près de lui on exerçât, on apportât seulement la faculté de le juger.

Mme de Canisy, née à Canisy, petite-nièce de M. de Brienne, ancien archevêque de Sens, était parfaitement belle, quand elle prit à cette cour. Grande, bien faite, avec des cheveux et des yeux fort noirs, de jolies dents, un nez aquilin et régulier, le teint un peu brun, et animé, sa beauté avait quelque chose d'imposant, même d'un peu altier.

Mme Maret était très belle ; son visage régulier était aussi fort joli. Elle paraissait vivre en grande intelligence avec son mari. M. Maret lui a soufflé une partie de son ambition. J'ai rarement vu une vanité plus naïve et plus inquiète. Elle se montrait jalouse de toute privauté, ne tolérait la supériorité de rang que chez les princesses. Née obscurément, elle ambitionnait les distinctions les plus élevées. Quand l'empereur accorda le titre de comtesse à toutes les dames du palais, Mme Maret fut comme humiliée de cette puité ; elle s'entêta à ne point porter ce titre, et demeura simplement Mme Maret, jusqu'au moment où son mari obtint le titre de duc de Bassano. Elle et Mme Savary furent les femmes les plus élégantes de notre cour. La dépense de leur toilette, dit-on, passa la somme de cinquante mille francs par an. Mme Maret ne trouvait point que l'impératrice la distinguât assez des autres ; elle se ligua souvent avec les Bonapartes contre elle. On la craignait et on se défiait d'elle avec assez de raison. Elle redisait une foule de choses qui, par son mari, arrivaient à l'empereur et qui nuisaient beaucoup. Elle et M. Maret eussent voulu qu'on leur fit une véritable cour, et bien des gens se prêtèrent à cette fantaisie. Comme je me montrai assez loin d'y vouloir consentir, Mme Maret me prit en éloignement et elle m'a suscité un assez bon nombre de petites traverses.

PAS DE TRÈVE

Pendant que, à cette époque de l'année, le commerce est partout sans vigueur, et que les marchands en général s'occupent d'inventaires et de règlements de comptes, la maison DUPUIS FRÈRES est encombrée d'une foule toujours renaissante qui va y examiner le magnifique stock de banqueroute de Messieurs Jolicoeur et frères que cette maison vient d'acheter à 50 par 100 de moi us que ce qu'il a coûté à ses premiers propriétaires.

Messieurs Jolicoeur et frères n'ayant ouvert leur magasin sur la rue Sainte-Catherine qu'au printemps dernier, il est facile de voir que les marchandises provenant de leur banqueroute sont encore toutes fraîches.

La maison DUPUIS FRÈRES se trouvant par cette dernière transaction avec un fort excédant sur les besoins de son assortiment, elle sera forcée de laisser partir ces marchandises à des prix insignifiants afin de faire place pour l'importation du printemps.

La liste de quelques-unes de ces marchandises indiquant les prix primitifs et les prix réduits, est maintenant en distribution dans toute la ville.

Lecteurs, ne perdez pas de si rares avantages. Allez sans retard faire vos achats chez

DUPUIS FRÈRES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Auberst, aux deux boules noires, Montreal.

Comment découvrir l'âge d'une personne ?

Rien de plus facile avec le tableau que nous publions plus bas, pourvu que la personne en question s'y prête tant soit peu. La façon de procéder est assez simple, et il y a dix chances contre une que la dame—car nous supposons naturellement qu'il s'agit des dames—que la dame, disons-nous, ou la jeune fille, ne soupçonne pas l'existence du piège. Vous demandez à votre interlocutrice de vouloir bien indiquer celle ou celles des six colonnes du tableau où se trouve le chiffre correspondant à son âge. Lorsqu'elle s'est exécutée, vous trouvez le nombre, s'il n'y a qu'une colonne indiquée en tête même de cette colonne et s'il y en a plusieurs, en additionnant les chiffres du sommet. Ainsi supposons que vous questionniez une fillette de treize ans, elle vous indiquera les colonnes 1e, 3e et 4e, qui sont bien les seules où se voit le nombre 13, que vous obtenez en ajoutant ensemble les chiffres 1, 4 et 8 qui sont en tête. De même, le nombre 17 ne se trouve que dans la 1re et la 5e colonnes, qui commencent l'une par 1, et l'autre par 16. Essayez. Ce n'est peut-être pas nouveau, mais c'est probablement oublié, et cela fait toujours passer un instant.

1	2	4	8	16	32
3	3	5	9	17	33
5	6	6	10	18	34
7	7	7	11	19	35
9	10	12	12	20	36
11	11	13	13	21	37
13	14	14	14	22	38
15	15	15	15	23	39
17	18	20	24	24	40
19	19	21	25	25	41
21	22	22	26	26	42
23	23	23	27	27	43
25	26	28	28	28	44
27	27	29	29	29	45
29	30	30	30	30	46
31	31	31	31	31	47
33	34	36	40	48	48
35	35	37	41	49	49
37	38	38	42	50	50
39	39	39	43	51	51
41	42	44	44	52	52
43	43	45	45	53	53
45	46	46	46	54	54
47	47	47	47	55	55
49	50	52	56	56	56
51	51	53	57	57	57
53	54	54	58	58	58
55	55	55	59	59	59
57	58	60	60	60	60
59	59	61	61	61	61
61	62	62	62	62	62
63	63	63	63	63	63

LA GÉNUFLEXION

Un des derniers opuscules de Mgr Gaume est l'opuscule intitulé : *Génuflexion au XIXe siècle*. Lorsque cet ouvrage parut, afin d'encourager la génuflexion, on sollicita auprès de Pie IX une indulgence en faveur de ceux qui l'accompliraient, mais le pape refusa, se fondant sur cette raison que la génuflexion devant le Saint-Sacrement est obligatoire pour tous les fidèles, et qu'on ne donne jamais d'indulgence pour une œuvre qui est de précepte.

La Congrégation des Rites dans une décision récente s'exprime ainsi : " Les femmes doivent-elles faire une génuflexion devant le Saint-Sacrement, ou seulement un salut, une révérence, une inclination de tête ?—Les femmes, comme les hommes, doivent faire la génuflexion.

Et cette réponse est fondée sur un décret du 14 octobre 1602, qui déclare formellement que tous les fidèles, sans distinction de sexe, sont tenus de faire la génuflexion en passant devant le très Saint-Sacrement.

Une dépêche de Trinidad, Colorado, dit que plusieurs centaines de jeunes bandits jettent la terreur dans les districts situés entre Pandandle, (Texas) et Los Vegas. Dans ce dernier endroit, ils ont tué le City Marshal et deux autres citoyens, et en ont blessés cinq autres.

UN RÉVEILLON SOUS LOUIS XIV

Veut-on savoir quel était le menu d'un réveillon parisien, il y a deux cents ans, sous le règne de Louis XIV ? M. Ernest Lacan va nous l'apprendre. Il s'agit d'un réveillon chez Mme de Sévigné, en son hôtel, situé à l'angle de la rue de la Couture et de la rue Neuve Sainte-Catherine, c'est-à-dire à l'hôtel Carnavalet.

Le souper n'avait pas moins de huit services. C'étaient d'abord diverses soupes, des viandes coupées par rouelles, de saucisses, etc. Puis venaient toute une série de daubes, de fritures, de court-bouillons ; des langues de porc ou de bœuf fumées, des farces, des pâtés chauds, puis des salades de diverses sortes. Ensuite se présentait un cortège de rôtis : perdrix, faisans, diindonneaux, levrauts, chapons, entourant l'agneau dont nous avons parlé. Le quatrième service se composait de petits oiseaux : grives, mauviettes, ortolans.

Pour ôter le goût des viandes, on présentait aux convives du saumon, des truites, des carpes et différents autres poissons enveloppés de pâte. Deux buissons d'écrevisses, flanqués chacun de quatre tortues, dans leur écaille, se dressaient aux yeux des invités.

Le sixième service se composait de mets sucrés : beignets, gâteaux feuilletés, gelées de diverses couleurs, et de légumes : cardons et céleris.

Les pâtisseries sucrées reparaissaient au dessert, avec les fruits cuits et crus, les amandes fraîches et les noix cuites.

Enfin les confitures sèches ou liquides, les massapains, les biscuits glacés, les pastilles et les dragées complétaient ce formidable menu.

Vin de Bourgogne et muscat du Languedoc et de Provence.

Quei estomacs il fallait pour digérer de pareils menus ? et comme les peintres du temps sont bien fondés à nous montrer, la bouche en cœur, l'œil rêveur, le regard perdu dans la fontaine de l'idéal, et avec des allures de divinités, les gaillardes qui se nourrissent de cette façon. Ah ! l'Olympe, en ces temps heureux, n'avait pas de gastralgies !

LES DIX COMMANDEMENTS JOURNALISTIQUES

Une des manies les plus innocentes de beaucoup de personnes consiste à vouloir à toute force voir leur nom ou leur prose imprimés dans un journal. Cette manie est de tous les pays, et a donné lieu au *Boston Transcript* de publier les dix commandements journalistiques suivants pour servir de manuel au dilettanti :

- 1o. Tu n'écriras que sur le recto de ta feuille, parce que souvent il est indispensable de découper et de raccorder la copie.
- 2o. Tu écriras lisiblement, surtout les noms propres et les mots en langues étrangères, parce que tu n'as pas le droit de faire perdre du temps aux rédacteurs ou aux compositeurs.
- 3o. Tu n'écriras pas d'une façon microscopique, parce que le compositeur doit lire le manuscrit à un demi-mètre de distance.
- 4o. Tu ne commenceras pas tout en haut de la feuille, afin de laisser de la place pour un titre ou pour des instructions nécessaires à la mise en page.
- 5o. Tu ne rouleras jamais ton manuscrit, parce que cela donne sur les nerfs du rédacteur, du compositeur et du correcteur.
- 6o. Tu sera bref, car personne n'aime les longues tartines.
- 7o. Tu auras toujours devant les yeux et tu porteras dans ton cœur le papier, ce qui t'épargnera beaucoup de temps et de timbres-poste.
- 8o. Tu donneras bien clairement ton adresse, parce que le rédacteur a besoin de cela comme garantie de ta bonne foi.
- 9o. Tu éviteras d'employer du papier de couleur foncée, pour que les compositeurs et correcteurs n'aient pas à s'abîmer les yeux.
10. Tu découperas ces instructions et les accrocheras au-dessus de ta table à écrire pour les relire chaque fois que la démanigaison te prendra de gâcher inutilement de l'encre.

LE PÈRE DIDON

Le père Didon est prieur depuis quelques années du couvent des dominicains de la rue Jean-de-Beauvais. Quand le terrain où s'est bâtie leur communauté a été acheté, on a craint un instant que la robe blanche de ces religieux ne pût facilement circuler dans ce quartier ; mais le P. Chocarne, alors prieur, ne s'en inquiéta pas.

— Nous nous installons sans crainte dans le quartier Mouffetard, disait-il.

La suite a prouvé qu'il avait raison, car les Dominicains sont respectés et ne regrettent nullement d'avoir eu confiance dans le vieux quartier Latin. Le cloître est du treizième siècle ; la chapelle est ornée, par la piété des fidèles, de beaux vitraux et de lampes riches. Les cellules de ces cénobites sont arrangées selon les rigueurs de l'ordre ; les parloirs, où l'on peut appeler chaque père pour l'entretenir, sont vitrés et communiquent de façon que les pères et les visiteurs ou visiteuses soient vus des parloirs voisins.

Le père Didon, en qualité de prieur, a deux cellules, celle où il dort, celle où il travaille et reçoit. Le père prieur n'a pas quarante ans, et ressemble plutôt à un officier de cavalerie qu'à un cénobite.

Nous avons eu l'honneur, il y a quelques années, de causer quelques heures avec lui. Il était à Pierrefonds pour suivre un traitement de la gorge, et profitait des heures de silence qui lui étaient imposées pour travailler les livres de sciences comme s'il eut dû les professer.

— Je veux avoir réponse à tout, nous disait-il, et la Bible à la main discuter avec tous les savants qui voudront bien me juger digne de leur parler. Le monde à ce moment l'effrayait un peu ; il venait d'être grondé par le pape pour une confidente imprudence : celle d'avoir lu et annoté le livre d'une femme qu'Alexandre Dumas avait aussi annoté.

Le pauvre P. Didon était tout mari de l'aventure, quoique les paroles du Saint-Père n'eussent point été trop sévères :

— Voilà donc, avait-il dit, en apercevant le P. Didon, celui de mes fils qui fait tant parler de lui !

Le père Didon devait heureusement faire parler de lui davantage encore. Le voici maintenant le héros de la chaire chrétienne ; son succès présent prend des proportions inattendues.

Son talent est puissant de discussion et d'aperçu. Il n'a point reçu le don suprême de l'originalité, mais sa pensée forte se développe avec abondance. Il dit tout et ne réserve rien de ce qui peut aider ses convictions à se répandre ; il a conscience de sa richesse. Il ne s'écarte jamais du plan de son discours ; si l'auditoire reste froid, le Père ralentit son débit, pose ses paroles ; on dirait qu'il attend l'émotion ; si elle se produit, il gagne les hauteurs de l'éloquence, entraîne, exalte, attendrit.

Quelle sera la portée morale de ses prédications, deviendra-t-il chef d'action dans une révolution humaine ? Graves questions que nul ne peut trancher d'une plume résolue. La vogue de ses discours à Saint-Philippe du Roule tient surtout à l'actualité du sujet qu'il y traite. Au moment où beaucoup d'esprits sont préoccupés de la question du divorce, il était facile de captiver l'attention en transportant la discussion dans la chaire catholique. Le P. Didon l'a compris ; on ne peut l'en blâmer ; car si, malgré lui, la victoire ne reste point à l'indissolubilité du lien conjugal, du moins on aura entendu sur le mariage et sur la famille, de saines vérités et de consolantes paroles.

L'auditoire du P. Didon, où l'élément féminin domine est d'un recueillement exemplaire chaque dimanche.

Un sceptique, qui voit tout du mauvais côté, nous disait : La raison est toute simple : les hommes écoutent avec attention, parce qu'ils espèrent trouver dans la logique du P. Didon un point pour ébranler ses conclusions. Les femmes ne perdent pas un mot de son sermon, parce qu'on y parle d'elles, et qu'au fond c'est le seul sujet qui les intéresse sérieusement.

Nous dirons, nous, que c'est une bonne fortune pour les femmes d'entendre traiter

avec une haute morale une question qu'elles ne peuvent ni traiter, ni juger. Il y a des stations de prédications du P. Didon que nous préférons de beaucoup à celle qu'il prêche en ce moment. Nous regrettons toujours de voir la chaire chrétienne devenir une tribune, mais peut-être sa parole ne fut-elle jamais plus utile ; le rôle de l'ordre des Dominicains semble devoir prendre une grande importance.

Armés de la *Somme* de saint Thomas, ce livre intarissable où le Dominicain puise les vérités, ils espèrent tout vaincre. Puissent-ils avoir toujours parmi eux des vaillants soldats comme celui qui a en ce moment la parole et en uso avec tant de talent et une conviction si ardente !

Eco.

Quelles jolies mœurs au Texas !

Dans un petit village aux environs de Fort Mac-Kavett, existe une auberge, espèce de tripot, où des mexicains, grecs de profession, se réunissent chaque fois que l'officier paye-r vient distribuer la solde aux troupes du fort, afin de dévaliser les soldats américains.

Il y a quelques jours, une dispute s'éleva entre un soldat et un de ces filous. Le grec, comme argument péremptoire, tire un revolver, ajuste le soldat et fait feu. Le soldat ayant fait un mouvement, la balle va tuer un pauvre diable qui entrait dans le cabaret. Arrêté séance tenante, le meurtrier dépose une simple caution de 50 piastres, est mis en liberté et s'empresse de passer la frontière.

Un malheureux vole un cheval, on le rattrape, on l'enchaîne, et la justice le condamne à dix ans de travaux forcés.

Cinquante piastres pour tuer un homme et dix ans de bagne pour le vol d'un cheval !

Extrait du rapport annuel de la prison de Montréal pour l'année 1879.

Parmi les prisonniers incarcérés en 1879 on remarque : 1 encanteur, 2 comptables, 31 bouchers, 18 barbiers, 5 huissiers, 1 gérant de banque, 1 caissier de banque, 6 teneurs de livres, 1 courtier, 1 relieur, 18 forgerons, 66 commis, 2 percepteurs, 98 charretiers, 1 médecin, 7 ingénieurs, 3 mécaniciens, 11 hôteliers, 1 journaliste, 843 journaliers, 26 peintres, 14 plombiers, 11 imprimeurs, 2 marchands ambulants, 1 photographe, 1 reporter de journaux, 35 matelots, 104 corlommiers, 4 soldats, 1 étouffant, 1 tanneur.

Nationalités : 1,638 canadiens, 130 anglais, 346 irlandais, 49 écossais, 56 américains, 22 français, 54 venant d'autres pays.

Religion : 1,922 catholiques, 1,373 protestants.

Âges : 477 de 14 à 20 ans, 393 de 20 à 30 ans, 415 de 30 à 40 ans, 236 de 40 à 50 ans, 130 de 50 à 60 ans, 49 au-dessus de 60 ans, 51 au-dessous de 14 ans. Total, 2,295.

1,644 hommes au-dessus de 16 ans, 559 femmes au-dessus de 16 ans, 80 hommes au-dessous de 16 ans, 12 femmes au-dessous de 16 ans.

Etat civil : 668 hommes mariés, 303 femmes mariées, 1,056 hommes non mariés, 268 femmes non mariées.

Le plus grand nombre de prisonniers se trouvant incarcérés dans le même temps a été de 429 ; nombre de décès durant l'année, 8 ; prix des rations pour chaque détenu, 8c ; prisonnier évalué, 1.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous dérangées la nuit et votre repos interrompu par un enfant malade et pleurant par les douleurs de la dentition ? Si oui, allez sans retard vous procurer une bouteille de SINGOR POUR LA DENTITION DE MME WINSLOW. Cela soulagera le pauvre petit malade immédiatement—soyez-en certaine. Il n'y a pas une mère sur la terre qui en a fait usage qui ne vous dira de suite qu'il règle les intestins, permet aux mères de prendre leur repos, soulage et rend la santé aux enfants, agissant comme par magie. On peut en faire usage en toute sûreté dans tous les cas, est agréable au goût et est la recette d'une des plus anciennes et meilleures médecines (femme) et nourrices des Etats-Unis. Les directions complètes pour s'en servir accompagnent chaque bouteille. Point de véritable sans le fac-simile de la signature de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe de dessus. En vente chez tous les vendeurs de médecines. 25 cents la bouteille. Méfiez-vous des contrefaçons.



LA JEUNE MÈRE

Voici la pièce de poésie adressée par M. Blanchemain à M. Fréchette.

ILLUSIONS PERDUES

TABEAU DE M. GLEYRE Musée du Luxembourg

Le connaissez-vous, ce tableau Plein d'un charme rêveur dont mon âme est ravie : Par un beau soir, un homme assis au bord de Voie fuit la barque de la vie.

C'est un homme au front déjà vieux, Vieux par les passions plus que par les années, Chargé de poids qui rend les cœurs plus sou- Et les têtes plus inclinées

Sur l'onde, liquide saphir, L'esquif que suit à peine un sillage de moire Glisse au lointain. Sa voile est de pourpre d'O. Et son gouvernail est d'ivoire.

Au son d'accords délicieux, Chargé de beaux amants, de belles jeunes femmes, (Des fleurs ornent leurs fronts ; la flamme est dans leurs yeux, Le févrex bonheur dans leurs âmes),

Il emporte au courant des flots L'espoir, l'enivrement, l'allégresse volage, Les jours tant prodigués qu'on pleure à longs Et tout le printemps du bel âge.

On croit sentir, on sent l'amour, Qui répand son délire en effluves fécondes, Dans l'horizon baigné par un reste de jour, Dans l'azur des cieux et des ondes.

Au sommet irrissé du ciel, L'étoile de Vénus, paresseuse et brillante, Semble de ses clartés blanches comme un doux Baiser la nacelle indolente.

Telle, sur les mers d'Orient, Flotta jadis la nef qui portait Cléopâtre : Ainsi le frère esquif, fantôme souriant, Se perd à l'horizon bleuâtre.

Il descend au courant fatal ; Un instant et tout passe !... Adieu, jeunes et belles ! Adieu, plaisirs, amours ! Adieu, frais idéal ! Adieu, vous tous, chers infidèles !...

Et le vieillard regarde avec un long remord ; Il regarde ! A ses pieds tout est noir, tout est Le rivage est désert, les roses sont flétries. Plus d'insectes dans l'herbe ou d'oiseau dans les bois ; Nul bruit que l'eau qui coule avec sa morne Entre les rives assombries.

Eau verdâtre et plaintive, et ressemblant si peu A ce flot murmurant, plein de joie et de feu, Qui, sur le sable d'or, sous la lumière vive, Roulaient ses diamants, ses perles, ses rubis ; Dont l'écho redisait le joyeux cliquetis Aux arbres penchés sur la rive.

Puis, quand il voit au loin ces femmes aux doux yeux, Ces lyres qu'il touchait d'un doigt mélodieux, Ces écharpes d'azur que lui-même a dominées, Ces grâces, ces chansons, ces fronts au pur éclat, Ces chevelures d'or sur un cou délicat Au vent qui passe abandonnées ;

Quand il a reconnu ces fêtes de l'amour, Ces poèmes si longs qui durent un seul jour, Cessés de plaisir qu'en une heure on embrasse : " Hélas ! dit-il, hélas ! parfums de l'être aimé, Grâces, rires, chansons, tout ce qui m'a charmé, Voilà ma jeunesse qui passe !

Elle passe ! elle a fini !... Jeunesse, joyeux temps, O nacelle, ô vous tous, amis de mon printemps, Attendez-moi ! fermez cette voile de soie ! M'abandonneriez-vous sur ces bords écartés ? Ingrates et cruelles, quoi ! sans moi vous partez, O vous, les enfants de ma joie ! "

Pleurs douloureux mais vains ! Tout est illusion ; — L'amour ! — Rêve trompeur ! — La barque ! — Les joyeux compagnons et les belles ! — Fan- tômes !

Ce qui n'est que trop vrai, malheureux délaissé, C'est que ta coupe est vide et ton printemps passé, C'est que tes fleurs n'ont plus d'arômes !

La barque enchantresse est partie à jamais ; Tous, amantes, amis, pendant que tu dormais, T'ont quitté sans regret pour la nouvelle fête. Et si jamais l'esquif revient une autre fois, Tu seras étendu sous l'herbe où tu t'assois... Résigne-toi, courbe la tête !

LE MEDECIN DU VILLAGE

— Mon Dieu ! qu'est ceci ? s'écrièrent à la fois plusieurs personnes qui se trouvaient réunies dans la salle à manger du château de Burcy.

La comtesse de Moncar venait d'hériter, par la mort d'un oncle fort éloigné et fort peu pleuré, d'un vieux château qu'elle ne connaissait pas, quoiqu'il fût à peine à quinze lieues de la terre qu'elle habitait l'été. Mme de Moncar, une des plus élégantes et presque une des plus jolies femmes de Paris, aimait médiocrement la campagne. Quittant Paris à la fin de juin, y revenant au commencement d'octobre, elle entraînait chez elle, dans le Morvan, quelques-unes des compagnes de ses plaisirs de l'hiver, et quelques jeunes gens choisis parmi ses danseurs les plus assidus. Mme de Moncar était mariée à un homme beaucoup plus âgé qu'elle, et qui ne la protégeait pas toujours par sa présence. Sans trop abuser de sa grande liberté, elle était gracieusement coquette, élégamment futée, heureuse de peu de chose, d'un compliment, d'un mot aimable, d'un succès d'une heure, aimant le bal pour le plaisir de se faire jolie, aimant l'amour qu'elle inspirait pour voir ramasser la fleur qui s'échappait de son bouquet ; et, lorsque quelques grands parents lui faisaient une docte remontrance : — Mon Dieu, dans elle, laissez-moi rire et prendre gaiement la vie ! cela est moins dangereux que de rester dans la solitude, à écouter les battements de son cœur ! Moi, je ne saurais pas si j'ai un cœur.

Le fait est que la comtesse de Moncar ne savait à quoi s'en tenir à cet égard. L'important pour elle était que ce point restât douteux toute sa vie, et elle trouvait prudent de ne pas se laisser le temps de réfléchir. Un matin donc, elle et ses hôtes, par une belle matinée de septembre, se mirent en route pour le château inconnu avec l'intention d'y passer une journée. Un chemin de traverse que l'on disait praticable, devait réduire à douze lieues le voyage que l'on entreprenait. Le chemin de traverse fut affreux : on s'égarait dans les bois ; une voiture se cassa ; enfin, ce ne fut que vers le milieu du jour que les voyageurs, fatigués et peu émerveillés des beautés pittoresques de la route, arrivèrent au château de Burcy, dont l'aspect ne devait guère consoler des ennuis du voyage.

C'était un grand bâtiment aux murs noirs. Devant le perron, un jardin potager, en ce moment sans culture, descendait de terrasse en terrasse, car le château, adossé aux flancs d'une colline boisée, n'avait aucun terrain plat autour de lui ; des montagnes s'élevaient de tous côtés ; elles étaient rocailleuses, et les arbres, poussant au milieu des rochers, avaient une verdure sombre qui attristait les regards. L'abandon ajoutait au désordre de cette nature sauvage. Mme de Moncar resta interdite sur le seuil de son vieux château.

— Voilà qui ne ressemble guère à une partie de plaisir, dit-elle, et il me prend envie de pleurer à l'aspect de ce lugubre lieu. Cependant, voici de beaux arbres, de grands rochers, un torrent qui gronde : il y a peut-être là une certaine beauté, mais tout cela est plus sérieux que moi, dit-elle en souriant. Entrons et voyons l'intérieur. — Oui, voyons si le cuisinier, parti hier en avant-garde, est arrivé plus heureusement que nous, répondirent les convives affamés. Bientôt on acquit l'heureuse certitude qu'un abondant déjeuner serait rapidement servi, et l'on se mit, en attendant, à parcourir le château. Les vieux meubles couverts de toiles usées, les fauteuils qui n'avaient plus que trois pieds, les tables qui branlaient, les sons discordants d'un piano oublié là depuis vingt ans, fournirent mille sujets de plaisanteries. La gaieté reparut. Au lieu de souffrir des inconvénients de cet incommodable séjour, il fut décidé que l'on irait de tout. D'ailleurs, pour ce monde jeune et oisif, cette journée était un événement, une campagne presque périlleuse, dont l'originalité commençait à parler à l'imagination. On avait brûlé un fagot dans la grande cheminée du salon ; mais, des bouffées de fumée s'élevant fait jour de toutes parts, chacun s'enfuit dans le jardin. L'aspect en était bizarre ; les bancs de pierre étaient couverts de mousse ; les murs des terrasses, souvent éboulés, avaient laissé croître entre les pierres mal jointes mille plantes sauvages, tantôt s'élançant droites et hautes, tantôt tombantes à terre comme des lianes flexibles ; les allées avaient disparu sous le gazon ; les parterres, réservés aux fleurs cultivées, avaient été envahis par les fleurs sauvages, qui poussaient partout où le ciel laisse tomber une goutte d'eau et un rayon de soleil ; le lierre blanc entourait et étouffait le rosier des quatre saisons ; le murier sauvage se mêlait au fruit rouge des groseilles ; la fougère, la menthe aux doux parfums, les chardons à la tête hérissée de dards, croissaient à côté de quelques lis oubliés. Au moment où les voyageurs entrèrent dans l'enclos, mille petites bêtes, effrayées de ce bruit inaccoutumé, s'enfurent sous l'herbe, et les oiseaux quittèrent leurs nids en volant de branche en branche. Le silence, qui avait tant d'années régné dans ce paisible lieu, fut placé au bruit des voix et à de joyeux éclats de rire. Nul ne songeait à cette solitude ; nul ne se recueillait

devant elle. Elle fut troublée, profanée sans respect. On se fit de nombreux récits des différents épisodes des plus jolies soirées de l'hiver, récits entremêlés d'aimables allusions, de regards expressifs, de compliments cachés, enfin de ces mille riens qui accompagnent les conversations de ceux qui chechent à se plaire n'ayant pas le droit d'être sérieux.

Le maître d'hôtel, après avoir vainement erré le long des murailles du château pour trouver une cloche qui pût retentir au loin, se décida enfin à crier du haut du perron que le déjeuner était servi. Le demi-sourire qui accompagnait ces paroles prouvait qu'il se résignait, comme ses maîtres, à prendre le parti de manquer ce jour-là à toutes ses habitudes d'étiquette et de convenance. On se mit gaiement à table. On oublia le vieux château, le désert où il se trouvait la tristesse qui y régnait ; tout le monde parla à la fois, et l'on but à la santé de la châtelaine, ou plutôt de la fée dont la seule présence faisait de cette mesure un palais enchanté. Tout à coup tous les yeux se tournèrent vers les croisées de la salle à manger.

— Qu'est ceci ? s'écria-t-on. Devant les fenêtres du château, on voyait passer et s'arrêter une petite carriole d'osier peinte en vert, avec de grandes roues aussi hautes que le corps même de la voiture ; il était assis à un cheval gris, court, dont les yeux semblaient être menacés par les brancards qui, du cabriolet, allaient toujours en s'élevant vers le ciel. La capote avancée de la petite carriole ne laissait voir que deux bras couverts de manches d'une blouse bleue, et un fouet qui chatouillait les oreilles du cheval gris.

— Mon Dieu ! Mesdames, s'écria Mme de Moncar, j'ai oublié de vous prévenir que j'avais été absolument forcée de prier à notre déjeuner le médecin du village, un vieillard qui jadis a rendu des services à la famille de mon oncle, et que j'ai entrevu une ou deux fois. Ne vous effrayez pas de cet hôte, il est fort taciturne. Après quelques paroles de votre politesse, nous ferons comme s'il n'était pas là ; d'ailleurs, je n'imagine pas qu'il veuille beaucoup prolonger sa visite.

En ce moment, la porte de la salle s'ouvrit, et l'on vit entrer le Dr Barnabé. C'était un petit vieillard bien faible, bien chétif, à la physionomie douce et calme. Ses cheveux blancs étaient attachés derrière sa tête et formaient une queue, selon la mode ancienne. Son oeil de poudre couvrait ses tempes, ainsi que son front sillonné de rides. Il portait un habit noir et des culottes à boncle d'acier. Sur un de ses bras était placée une redingote ourlée de taffetas puce. L'autre main tenait une grande canne et un chapeau. L'ensemble de la toilette du médecin du village prouvait qu'il avait ce jour-là apporté beaucoup de soin à se priver ; mais les bas noirs et l'habit du docteur étaient couverts de larges taches de boue, comme si le pauvre vieillard eût fait une chute au fond de quelque fossé. Il s'arrêta sur le seuil de la porte, étonné de se trouver en si nombreuse compagnie. Un peu d'embarras se peignit un instant sur sa physionomie ; puis il se remit et salua sans parler. A cette entrée étrange, les convives furent saisies d'une grande envie de rire, qu'ils réprimèrent plus ou moins bien. Mme de Moncar, seul, en maîtresse de maison, qui ne peut pas faillir à la politesse, garda son sérieux.

— Mon Dieu ! docteur, auriez-vous versé ? demanda-t-elle. Le Dr Barnabé, avant de répondre, regarda tout le jeune monde qui l'entourait, et, quelque simple et naïve que fut sa physionomie, il était impossible qu'il ne se rendit pas compte de l'hilarité causée par sa venue. Il répondit tranquillement : — Je n'ai pas versé. Un pauvre charretier est tombé sous les roues de sa voiture ; je passais ; je l'ai relevé.

Et le docteur se dirigea vers celle des chaises restée vide autour de la table. Il prit sa serviette, la déploya, en passa une des extrémités dans la boutonnière de son habit et étala le reste sur sa poitrine et sur ses genoux. A ce début, de nombreux sourires errèrent sur les lèvres des convives, quelques chuchotements rompirent le silence. Cette fois, le docteur ne leva pas les yeux, peut-être ne vit-il rien.

— Y a-t-il beaucoup de malades dans le village ? demanda Mme de Moncar, tandis que l'on servait le nouveau venu. — Mais oui, madame, beaucoup. — Le pays est-il donc malsain ? — Non, madame. — Mais ces maladies, d'où viennent-elles ? — Du grand soleil pendant les moissons, du froid et de l'humidité pendant l'hiver. Un des convives affectant un grand sérieux, se mêla à la conversation : — Alors, monsieur, dans ce pays sain, on est malade toute l'année ?

Le docteur leva ses petits yeux grâ vers son interlocuteur, le regarda, hésita et sembla retentir ou chercher une réponse, Mme de Moncar intervint avec bonté : — Je sais, dit-elle, que vous êtes ici la providence de tout ce qui souffre. — Oh ! vous êtes trop bonne ! répondit le vieillard, et il parut fort occupé d'une tranche de pâté qu'il venait de se servir.

Alors on laissa le Dr Barnabé livré à lui-même, et la conversation reprit son cours. Si les regards par hasard tombaient sur le paisible vieillard, on glissait sur lui un léger sarcasme, qui, mêlé à d'autres discours, devait, pensait-on, passer inaperçu de celui qui en était l'objet. Ce n'était pas que ces jeunes femmes ne fussent habituellement polies, et n'eussent de la bonté au fond du cœur ; mais, ce jour-là, le voyage, l'entraîn du déjeuner, leur réanion, les

rires qui avaient commencé avec les événements de la journée, tout cela avait amené une gaieté sans raison, une moquerie communicative, qui les rendaient sans merci pour la victime que le hasard jetait sur le chemin. Le docteur parut manger tranquillement, sans lever les yeux, sans prêter l'oreille, sans proférer une parole ; on le tint pour sourd et muet, et le déjeuner s'acheva sans contrainte.

Quand on sortit de table, le Dr Barnabé fit quelques pas en arrière, laissant chaque homme choisir la femme qu'il voulait reconduire au lon. Une des compagnes de Mme de Moncar étant restée seule, le médecin du village s'avança timidement, et lui offrit, non le bras, mais la main. Les doigts de la jeune femme étaient à peine effleurés par les doigts du docteur, qui, légèrement incliné en signe de respect, s'avancit à pas comptés vers le salon. De nouveaux sourires accueillirent cette entrée, mais aucun nuage ne se montra sur le front du vieillard, que l'on déclara aveugle aussi bien que sourd et muet.

M. Barnabé s'étant séparé de sa compagne, chercha la plus petite, la plus modeste des chaises du salon. Il la poussa à l'écart, bien loin de tout le monde, s'y assit, plaça sa canne entre ses genoux, croisa ses mains sur la pomme de la canne, et vint appuyer son menton sur ses mains. Dans cette position méditative, il resta silencieux, et de temps à autre ses yeux se fermèrent, comme si un doux sommeil, qu'il n'appelaient ni repoussait, eût été au moment de s'emparer de lui.

— Madame de Moncar, s'écria un des voyageurs, je pense que vous n'avez pas le projet d'habiter ces ruines et ce désert ?

— Non, vraiment, ce n'est pas mon projet ; mais voici de hautes futaies, des bois agrestes, M. de Moncar pourrait bien être tenté, au moment des chasses, de venir ici passer quelques mois d'automne.

— Mais alors il faut abattre, reconstruire, déblayer, arracher !

— Faisons un plan, s'écria la jeune comtesse ; sortons, et traçons le jardin futur de mes domaines.

Il était dit que cette partie de plaisir tournerait à mal. En ce moment, un gros nuage creva et laissa tomber une pluie fine et serrée. Impossible de quitter le salon.

— Mon Dieu ! qu'allons-nous faire ? reprit Mme de Moncar ; les chevaux ont besoin de plusieurs heures de repos. Il est évident qu'il pleuvra longtemps. Cette herbe qui pousse partout est mouillée à ne pouvoir laisser faire un pas d'ici à huit jours ; toutes les cordes du piano sont cassées. Il n'y a pas un livre à dix lieues à la ronde. Ce salon est glacial et triste à mourir. Qu'allons-nous devenir ?

En effet, la ban le, naguère joyeuse, perdait insensiblement la gaieté. Les chuchotements et les rires étaient remplacés par le silence. On s'approcha des fenêtres ; on regarda le ciel : ce ciel restait sombre et chargé de nuages. Tout espoir de promenade était désormais impossible. On s'assit tant bien que mal sur les vieux meubles. On essaya de ranimer la conversation ; mais il est des pensées qui ont besoin, comme les fleurs, d'un peu de soleil, et qui restent éteintes quand le ciel est noir. Toutes ces jeunes têtes semblaient s'incliner, battues par l'orage, comme les saupliers du jardin, que, d'un regard oisif, on voyait ondoyer au gré du vent. Une heure s'écoula péniblement.

La châtelaine, un peu découragée du non-succès de sa partie de plaisir, languissamment appuyée sur le balcon d'une fenêtre, regardait vaguement ce qui se trouvait devant elle. — Voilà, dit-elle, là-bas, sur le côté, une petite maison blanche que je fais abattre, elle cache la vue.

— La maison blanche ! s'écria le docteur. Il y avait plus d'une heure que le Dr Barnabé était immobile sur sa chaise. La joie, l'ennui, le soleil, la pluie, tout s'était succédé sans lui faire proférer une parole. On avait complètement oublié sa présence ; aussi, tous les regards se tournèrent-ils brusquement vers lui, lorsqu'il fit entendre ces trois mots : La maison blanche !

— Quel intérêt portez-vous donc à cette maison, docteur ? demanda la comtesse.

— Mon Dieu ! madame, prenez que je n'ai rien dit. On l'abattrait sans nul doute, puisque tel est votre bon plaisir.

— Mais pourquoi regrettez-vous cette vieille maison ?

— C'est... mon Dieu, c'est qu'elle a été habitée par des personnes que j'aimais... et... — Est-ce qu'elles comptent y revenir, docteur ?

— Elles sont mortes depuis longtemps, madame, mort à quand j'étais jeune ?

Et le vieillard regarda avec tristesse la maison blanche, qui, sur le revers de la montagne, s'élevait au milieu des bois comme une marguerite au milieu de l'herbe.

Il y eut quelques instants de silence. — Madame, dit un des voyageurs bas à l'oreille de Mme de Moncar ; madame, il y a ici quelque mystère. Voyez comme notre Esoulape est devenu sombre. Un drame pathétique s'est passé là-bas ; un amour de jeunesse peut-être. Demandez au docteur de nous faire ce récit.

— Oh ! oui ! murmura-t-on de toutes parts ; le récit ! une histoire ! une histoire ! et, si l'intérêt nous manque, nous aurons pour nous égayer l'éloquence de l'orateur.

— Non pas, messieurs ! répondit à demi-voix Mme de Moncar ; si je demande au Dr Barnabé de raconter l'histoire de la maison blanche, c'est à la condition que personne ne rira.

Chacun ayant promis d'être sérieux, Mme de Moncar s'approcha de M. Barnabé.

— Docteur, dit-elle en s'asseyant près de lui

LE CHOMAGE

Le matin, quand les ouvriers arrivent à l'atelier, ils le trouvent froid, comme noir de tristesse et de ruine. Au fond de la grande salle, la machine est muette, avec ses bras maigres, ses roues immobiles ; et elle met là une mélancolie de plus, elle dont le souffle et le branle animent toute la maison, d'ordinaire, du battement d'un cœur de géant, rude à la besogne.

Le patron descend de son atelier. Il dit d'un air triste aux ouvriers :

— Mes enfants, il n'y a pas de travail aujourd'hui... Les commandes n'arrivent plus ; de tous les côtés, je reçois des contre-ordres, je vais rester avec de la marchandise sur les bras. Ce mois de décembre, sur lequel je comptais, ce mois de gros travail, les autres années, menace de ruiner les maisons les plus solides... Il faut tout suspendre.

Et comme il voit les ouvriers se regarder entre eux avec la peur du retour au logis, la peur de la faim du lendemain, il ajoute d'un ton plus bas :

— Je ne suis pas égoïste, non, je vous le jure... Ma situation est aussi terrible, plus terrible peut-être que la vôtre. En huit jours, j'ai perdu cinquante mille francs. J'arrête le travail aujourd'hui, pour ne pas creuser le gouffre davantage ; et je n'ai pas le premier sou de mes échéances du 15... Vous voyez, je vous parle en ami, je ne vous cache rien. Demain, peut-être, les huissiers seront ici. Ce n'est pas notre faute, n'est-ce pas ? Nous avons lutté jusqu'au bout, j'aurais voulu vous aider à passer ce mauvais moment ; mais c'est fini, je suis à terre ; je n'ai plus de pain à partager.

Alors, il leur tend la main. Les ouvriers la lui serrent silencieusement. Et, pendant quelques minutes, ils restent là, à regarder leurs outils inutiles, les poings serrés. Les autres matins, dès le jour, les limes chantaient, les marteaux marquaient le rythme ; et tout cela semble déjà dormir dans la poussière de la faillite. C'est vingt, c'est trente familles qui ne mangeront pas la semaine suivante. Quelques femmes qui travaillaient dans la fabrique ont des larmes au bord des yeux. Les hommes veulent paraître plus fermes. Ils font les braves, ils disent qu'on ne meurt pas de faim dans Paris.

Puis, quand le patron les quitte, et qu'ils le voient s'en aller, voté en huit jours, écrasé peut-être par un désastre plus grand encore qu'il ne l'avoue, ils se retirent un à un, étouffant dans la salle, la gorge serrée, le froid au cœur, comme s'ils sortaient de la chambre d'un mort. Le mort, c'est le travail, c'est la grande machine muette, dont le squelette est sinistre dans l'ombre.

* *

L'ouvrier est dehors, dans la rue, sur le pavé. Il a battu les trottoirs pendant huit jours, sans pouvoir trouver du travail. Il est allé de porte en porte, offrant ses bras, offrant ses mains, s'offrant tout entier à n'importe quelle besogne, à la plus rebutante, à la plus dure, à la plus mortelle. Toutes les portes se sont refermées.

Alors l'ouvrier a offert de travailler à moitié prix. Les portes ne sont pas ouvertes. Il travaillerait pour rien qu'on ne pourrait le garder. C'est le chômage qui sonne le glas des mansardes. La panique a arrêté toutes les industries, et l'argent lâche s'est caché.

Au bout de huit jours, c'est bien fini. L'ouvrier a fait une suprême tentative, et il revient lentement les mains vides, éreinté de misère. La pluie tombe ; ce soir-là, Paris est funèbre dans la boue, il marche sous l'averse, sans la sentir, n'entendant que sa faim, s'arrêtant pour arriver moins vite. Il s'est penché sur un parapet de la Seine ; les eaux grossies coulent avec un long bruit ; des rejaillissements d'écume blanche se déchirent à une pile du pont, il se penche davantage, la coulée colossale passe sous lui, en lui jetant un appel furieux. Puis, il se dit que ce serait lâche et il s'en va.

La pluie a cessé. Le gaz flamboie aux vitrines des bijoutiers. S'il crevait une vitre, il prendrait d'une poignée du pain pour des années. Les cuisines des restaurants s'allument ; et, derrière les rideaux de mousseline blanche, il aperçoit des gens qui mangent. Il hâte le pas, il remonte au faubourg, le long des rôtisseries, des charcuteries, des pâtisseries, de tout ce Paris gourmand qui s'étale aux heures de la faim.

Comme la femme et la petite fille pleuraient, le matin, il leur a promis du pain pour le soir. Il n'a pas osé venir leur dire qu'il avait menti, avant la nuit tombée. Tout en marchant, il se demande comment il entrera, ce qu'il racontera pour leur faire prendre patience. Ils ne peuvent pourtant rester plus longtemps sans manger. Lui, essaierait bien, mais la femme et la petite sont trop chétives.

Et, un instant, il a l'idée de mendier. Mais, quand une dame ou un monsieur, passent à côté de lui, et qu'il songe à tendre la main, son bras se raidit, sa gorge se serre. Il reste planté sur le trottoir, tandis que les gens comme il faut se détournent, le croyant ivre, à voir son masque farouche d'affamé.

* *

La femme de l'ouvrier est descendue sur le seuil de la porte, laissant en haut la petite endormie. La femme est toute maigre avec une robe d'indienne. Elle grelotte dans les souffles glacés de la rue.

Elle n'a plus rien au logis, elle a tout porté au Mont-de-Piété. Huit jours sans travail suffisent pour vider la maison. La veille, elle a vendu chez un fripier la dernière poignée de laine de son matelas ; le matelas s'en est allé ainsi ; maintenant il ne reste que la toile. Elle l'a accrochée devant la fenêtre pour empêcher l'air d'entrer, car la petite tousse beaucoup.

Sans le dire à son mari, elle a cherché de son côté. Mais le chômage a frappé plus rudement les femmes que les hommes. Sur son palier, il y a des malheureuses qu'elle entend sangloter pendant la nuit. Elle en a rencontré une tout debout au coin d'un trottoir ; une autre est morte ; une autre a disparu.

Elle, heureusement, a un bon homme, un mari qui ne boit pas. Ils seraient à l'aise, si des mortes saisons ne les avaient dépouillés de tout. Elle a épuisé les crédits : elle doit au boulanger, à l'épicier, à la fruitière, et n'ose plus même passer devant les boutiques. L'après-midi, elle est allée chez sa sœur pour emprunter vingt sous ; mais elle a trouvé, là aussi, une telle misère qu'elle s'est mise à pleurer, sans rien dire, et que toutes deux, sa sœur et elle, ont pleuré longtemps ensemble. Puis s'en allant, elle a promis d'apporter un morceau de pain, si son mari rentrait avec quelque chose. Le mari ne rentre pas. La pluie tombe.

La femme se réfugie sous la porte ; de grosses gouttes clapotent à ses pieds, une poussière d'eau pénètre sa mince robe. Par moment, l'impatience la prend, elle sort malgré l'averse, voir si elle n'aperçoit pas celui qu'elle attend, au loin, sur la chaussée. Et quand elle revient, elle est trempée ; elle passe ses mains sur ses cheveux pour les essuyer ; elle patiente encore secouée par de courts frissons de fièvre.

Le va-et-vient des passants la coudoie. Elle se fait toute petite pour ne gêner personne. Des hommes la regardent en face ; elle sent, par moment, des haleines chaudes qui lui effleurent le cou. Tous le Paris suspect, la rue avec sa boue, ses clartés crues, ses roulements de voiture, semble vouloir la prendre et la jeter au ruisseau. Elle a faim, elle est à tout le monde. En face, il y a un boulanger, et elle pense à la petite qui dort, en haut.

Puis quand le mari se montre enfin, filant comme un misérable le long des maisons, elle se précipite, elle le regarde anxieusement.

— Eh bien ! balbutie-t-elle.

Lui, ne répond pas, baisse la tête. Alors elle monte la première, pâle comme une morte.

* *

En haut, la petite ne dort pas. Elle s'est réveillée, elle songe, en face du bout de chandelle qui agonise sur un coin de la table. Et on ne sait quoi de monstrueux et de navrant passe sur la face de cette gamine de sept ans, aux traits flétris et sérieux de femme faite.

Elle est assise sur le bord du coffre qui lui sert de couche. Ses pieds nus pendent grelottants ; ses mains de poupée malade ramènent contre sa poitrine les chiffons qui la couvrent. Elle sent là une brûlure, un feu qu'elle voudrait éteindre. Elle songe.

Elle n'a jamais eu de jouets. Elle ne peut aller à l'école, parce qu'elle n'a pas de souliers. Plus petite, elle se rappelle que sa mère la menait au soleil. Mais cela est loin. Il a fallu déménager ; et, depuis ce temps, il lui semble qu'un grand froid a soufflé dans la maison. Alors elle n'a plus été contente ; toujours elle a eu faim.

C'est une chose profonde dans laquelle elle descend, sans pouvoir la comprendre. Tout le monde a donc faim ? elle a pourtant tâché de s'habituer à cela, elle n'a pas pu. Elle pense qu'elle est trop petite, qu'il faut être grande pour savoir. Sa mère sait, sans doute, cette chose qu'on cache aux enfants. Si elle osait, elle lui demanderait qui vous met ainsi au monde pour que vous ayez faim.

Puis, c'est si laid chez eux ! Elle regarde la fenêtre où bat la toile du matelas, les murs nus, les meubles éclipés, toute cette honte du grenier que le chômage salue de son désespoir. Dans son ignorance elle croit avoir rêvé des chambres tièdes avec de beaux objets qui luisaient ; elle ferme les yeux pour revoir cela ; et, à travers ses paupières amincies, la lueur de la chandelle devient un grand resplendissement d'or dans lequel elle voudrait entrer. Mais le vent souffle, il vient un tel courant d'air par la fenêtre qu'elle est prise d'un accès de toux. Elle a des larmes plein les yeux.

Autrefois, elle avait peur, lorsqu'on la laissait toute seule ; maintenant elle ne sait plus, ça lui est égal. Comme on n'a pas mangé depuis la veille, elle pense que sa mère est descendue chercher du pain. Alors, cette idée l'amuse. Elle taillera son pain en tout petits morceaux : elle les prendra lentement, un à un. Elle jouera avec son pain.

La mère est rentrée, le père a fermé la porte. La petite leur regarde les mains à tous deux, très surprise. Et, comme ils ne disent rien, au bout d'un moment, elle répète sur un ton chantant :

J'ai faim, j'ai faim.

Le père s'est pris la tête entre les poings, dans un coin d'ombre : il reste là, écrasé, les épaules secouées par de rudes sanglots silencieux. La mère, étouffant ses larmes, est venue recoucher la petite. Elle la couvre avec toutes les hardes du logis, elle lui dit d'être sage, de dormir.

Mais l'enfant, dont le froid fait claquer les dents, et qui sent le feu de sa poitrine la brûler plus fort, devient très hardie. Elle se pend au cou de sa mère ; puis doucement :

— Dis, maman, demande-t-elle, pour quoi donc avons-nous faim ?

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Sainte-Catherine.

Toutes les Pelleteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.

decin, à cette maison, je le vois, se rattache quelque souvenir d'autrefois qui vous est resté précieux. Voulez-vous nous le dire ? Je serais désolée de vous donner un regret qu'il serait en mon pouvoir de vous épargner ; je laisserai cette maison si vous me dites pourquoi vous l'aimez.

Le Dr Barnabé parut étonné et demeura silencieux. La comtesse s'approcha plus encore de lui.

— Cher docteur, dit-elle, voyez quel mauvais temps ! comme tout est triste ! Vous êtes le plus âgé de nous tous, contez-nous une histoire ! Faites-nous oublier la pluie, le brouillard et le froid.

M. Barnabé regarda la comtesse avec un grand étonnement.

— Il n'y a pas d'histoire, dit-il ; ce qui s'est passé dans la maison blanche est bien simple et n'a d'intérêt que pour moi, qui aimais ces jeunes gens ; des étrangers ne peuvent pas appeler cela une histoire. Et puis, je ne sais ni conter ni parler longuement quand on m'écoute. D'ailleurs, ce que j'aurais à dire est triste, et vous êtes venus pour vous amuser.

Le docteur appuya de nouveau son menton sur sa canne.

— Cher docteur, reprit la comtesse, la maison blanche restera-là, si vous dites ce qui vous la fait aimer.

Le vieillard parut un peu ému ; il croisa, décroisa ses jambes, chercha sa tabatière, la remit dans sa poche sans l'ouvrir, puis, regardant la comtesse :

— Vous ne l'abattez pas ! dit-il, en montrant de sa main maigre et tremblante la demeure qu'on voyait à l'horizon.

— Je vous le promets.

— Eh bien ! soit donc ! je ferai cela pour eux ; je sauverai cette maison où ils ont été heureux.

— Mesdames, reprit le vieillard, je ne sais pas bien parler ; mais je pense que le moins savant en arrive toujours à se faire comprendre quand il dit ce qu'il a vu. Cette histoire, sachez-le d'avance, n'est pas gaie. On appelle un musicien pour chanter et pour danser ; on appelle un médecin quand on soupire et qu'on est près de mourir.

Un cercle se forma autour du Dr Barnabé qui, restant les mains croisées sur sa canne, commença tranquillement le récit suivant, au milieu de l'auditoire qui, tout bas, projetait de sourire de ses discours.

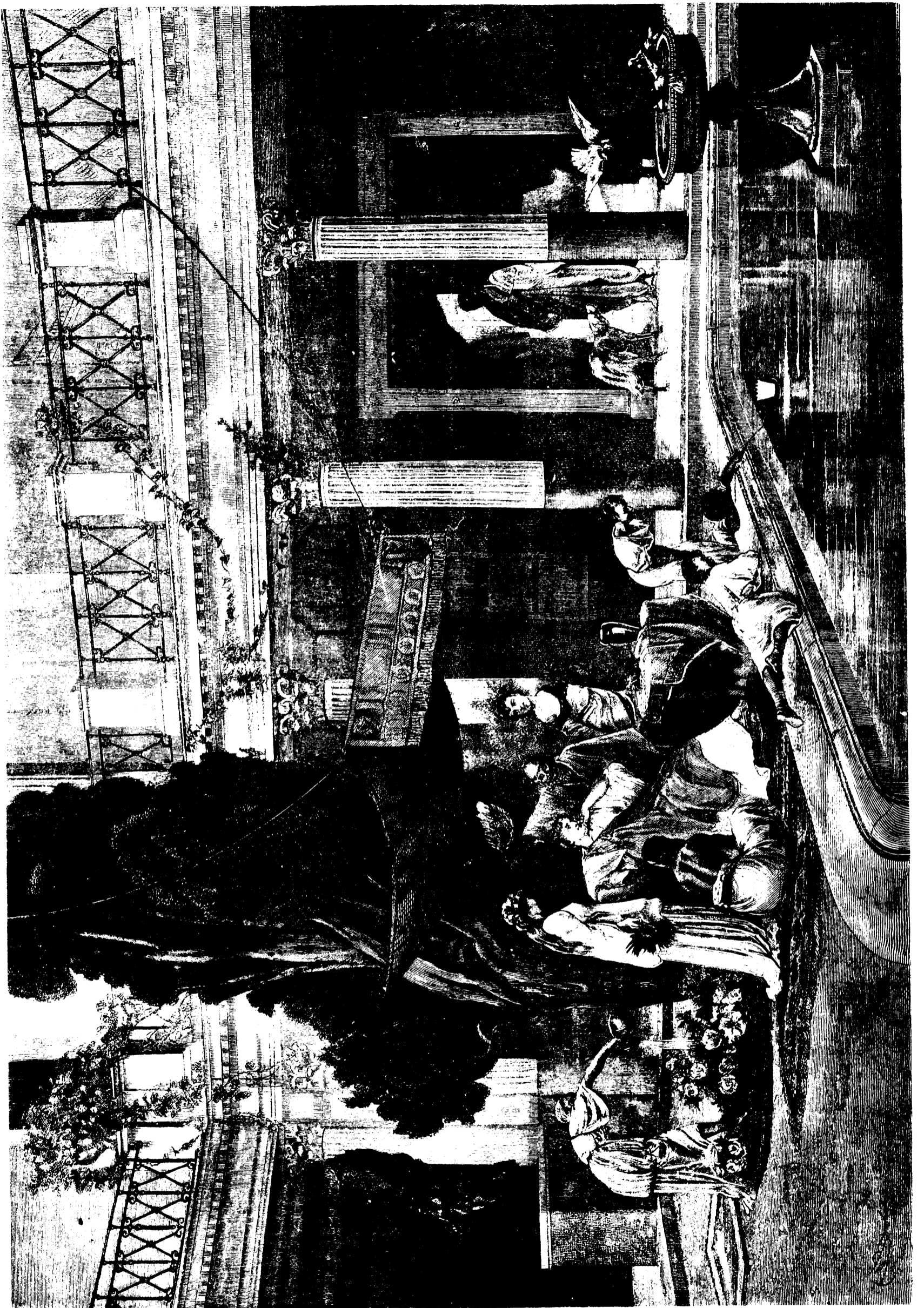
C'était, il y a bien longtemps, c'était quand j'étais jeune, car j'ai été jeune aussi. La jeunesse est une fortune qui appartient à tout le monde, aux riches comme aux pauvres, mais qui ne reste dans les mains de personne. Je venais de passer mes examens ; j'étais reçu médecin, et bien persuadé que, grâce à moi, les hommes allaient cesser de mourir, je revins dans mon village déployer mes grands talents.

Mon village n'est pas loin d'ici. De la petite fenêtre de ma chambre, je voyais cette maison blanche du côté opposé à celui que vous regardez en ce moment. Mon village, à vos yeux, ne serait sûrement pas très beau. Pour moi, il était superbe ; j'y étais né, et je l'aimais. Chacun voit à sa façon les choses que l'on aime ; on s'arrange pour continuer à les aimer. Dieu permet qu'on soit de temps en temps aveugle, car il sait bien que voir toujours clair, dans ce bas monde, n'amène pas grand profit. Ce pays donc me paraissait riant et aimé ; j'y savais vivre heureux. La maison blanche seulement, chaque fois qu'en me levant j'ouvrais mes volets, frappait désagréablement mes regards : elle était toujours close, sans bruit, et triste comme une chose abandonnée. Jamais je n'avais vu ses fenêtres s'ouvrir et se fermer, sa porte s'entrebaïllier, et les barrières du jardin livrer passage à qui que ce fût. Monsieur votre oncle, qui n'avait que faire d'une chaumière à côté de son château, cherchait à la louer ; mais le prix était un peu élevé, et personne parmi nous n'était assez riche pour venir y demeurer. Elle resta donc vide, tandis qu'au hameau on voyait à chaque fenêtre deux ou trois joyeuses figures d'enfants écartant des branches de giroflée pour regarder dans la rue au moindre bruit qui faisait japper les chiens ; mais, un matin, à mon réveil, je fus tout étonné de voir la maison blanche avec une grande échelle placée le long de ses murs : un peintre peignait en vert les volets des fenêtres ; une servante nettoyait les carreaux, un jardinier bêchait le jardin.

— Tant mieux ! me dis-je, un bon toit comme celui-là qui n'abrite personne, c'est du bien perdu !

Je vis de jour en jour la maison changer d'aspect ; des caisses de fleurs vinrent cacher la nudité des murs. Un parterre fut dessiné devant le perron ; les allées débarassées des mauvaises herbes furent sablées, et de la mousseline blanche comme la neige brillait au soleil, quand il dardait sur les fenêtres. Un jour enfin, une voiture de poste traversa la ville et vint s'arrêter dans l'enclos de la petite maison. Qui étaient ces étrangers ? nul ne le savait ; mais chacun, au village, désirait le savoir. Pendant longtemps, rien ne se répandit au dehors de ce qui se passait dans cette demeure ; on voyait seulement les rosiers fleurir et le gazon verdoyer. Que de commentaires on fit sur ce mystère ! C'étaient des aventuriers qui se cachaient ; c'étaient un jeune homme et sa maîtresse ; enfin, on devina tout, hors la vérité. La vérité est si simple, qu'on ne songe pas toujours à elle ; une fois l'esprit en mouvement, il cherche à droite, à gauche, il ne pense pas à regarder tout droit devant lui. Moi, je m'agitai peu. N'importe, me disais-je, ce sont des hommes, donc, ils ne seront pas longtemps sans souffrir, et l'on m'enverra chercher. J'attendis patiemment.

(La suite au prochain numéro.)



INTÉRIEUR D'UNE MAISON ROMAINE (GYNECEE)

CHOSSES ET AUTRES

Le gouvernement français a donné ordre à l'amiral Duperré d'occuper Torkan.

L'Événement dit que la misère à Québec est plus grande cet hiver qu'elle n'a jamais été.

L'avoine se vend \$1.20 le boisseau au Portage-des-Rats, sur le chemin de fer du Pacifique.

En 1763, l'ancienne province appelée Louisiane fut vendue à l'Espagne par la France.

Le prince héritier de la couronne d'Autriche doit épouser prochainement la princesse Marie, nièce du roi de Saxe.

D'après un nouvel ordre-en-conseil, tous les immigrants qui arrivent au Canada doivent avoir en leur possession \$20 en argent.

Une ferme de phosphate de 400 acres située dans le comté d'Ottawa, a été vendue à un citoyen de Montréal, au prix de \$7,000.

L'ex-impératrice Eugénie vient d'hériter, par la mort de sa mère, d'une fortune qui lui donne environ £30,000 de revenu par année.

On a calculé que la législature d'Ontario, pendant les quatorze jours de la session, a siégé exactement 25 heures, au prix de \$1,120 par heure.

Le communiste français Humbert s'est livré aux autorités pour subir la peine de six mois d'emprisonnement, à laquelle il a été condamné pour libelle.

Des correspondants de Paris et de Vienne disent que l'augmentation projetée des cadres de l'armée allemande a attiré beaucoup l'attention à ces capitales.

Ces jours derniers la police italienne a arrêté à Naples deux Américains accusés d'avoir volé 85,000 francs à un officier de la marine russe, à Bruxelles.

Durant l'année dernière 199,455 contre-maques ont été données à la gare Bonaventure pour les valises des voyageurs, ce qui fait environ 611 par jour.

Plusieurs personnes distinguées doivent se rencontrer à Rome, pour aller présenter leurs hommages à Sa Sainteté le Pape, le 7 mars, au nom du monde scientifique.

On dit qu'il y a une entente entre l'Angleterre et le Portugal pour supprimer, par la force des armes le commerce d'esclaves au Canal de Mozambique.

On est à faire signer une pétition à Toronto demandant au ministre de la marine et des pêcheries de prohiber la pêche à la scène.

Sir Garnet Wolseley, actuellement dans la Colonie du Cap, sera fait, au mois d'avril prochain, commandant-général des forces anglaises dans l'Inde.

La reine d'Angleterre a ordonné qu'une croix funéraire serait élevée à l'endroit où le prince Louis-Napoléon a été frappé par les Zoulous.

A Londres, on dit que l'Académie royale a résolu d'admettre des femmes parmi ses membres, en les excluant toutefois du droit de voter aux élections et d'assister au banquet annuel.

Une lettre d'un officier du vaisseau de guerre le Tourmaline annonce que deux matelots de ce navire sont morts depuis l'automne dernier. Le Tourmaline est aux Barbades.

Le grand connétable Bissonnette est revenu d'un court voyage aux Etats-Unis.

A Troy, il a reconnu plusieurs de nos criminels qui sont devenus citoyens de la république à la bannière étoilée.

Il y a 63 compagnies de chemins de fer dans le Massachusetts. Durant l'année 1879 elles ont employé 19,375 personnes, obtenu des recettes de \$30,312,964.54 et dépensé \$20,158,956.60. Il ne s'y est construit que onze milles de chemin durant l'année dernière.

Quelqu'un a calculé que lorsqu'un homme dit que sa femme vaut son pesant d'or, et qu'elle pèse cent vingt livres, sa valeur est juste de trente mille dollars. D'après ce calcul, une femme grasse pesant trois cent livres vaudrait quatre-vingt-dix mille dollars.

Les communistes qui se sont réfugiés à Genève doivent se réunir prochainement afin de décider s'il ne feraient pas mieux de se livrer aux autorités françaises pour subir leur procès à Paris.

Sa Sainteté Léon XIII a envoyé la rose d'or à Sa Majesté la reine d'Espagne. Le Saint-Père a envoyé au roi, son époux, deux mosaïques de prix, l'un représentant la place Saint-Pierre et l'autre un élégant vase de fleurs.

Les messieurs Casavant, facteurs d'orgues de Saint-Hyacinthe, ont reçu la commande d'un orgue pour l'église de Notre-Dame de Lourdes, à Montréal. Ce sera, dit-on, un bijou dans son genre.

D'après la nouvelle loi de Québec, les licences pour la vente des boissons, en quelque quantité que ce soit, devront être demandées au bureau du greffier de la paix. C'est M. Dubreuil qui a la charge de ce département.

A l'occasion du 25ème anniversaire de l'avènement au trône de l'empereur de Russie, le prince de Galles et les princes allemands iront lui rendre visite à Saint-Petersbourg, accompagnés d'une suite nombreuse. On croit que le prince Frédéric-Charles de Prusse, qui est le neveu du czar, représentera l'Allemagne en cette occasion.

L'hiver est encore excessivement rigoureux dans toute l'Irlande. La population souffre beaucoup particulièrement dans le nord-ouest et dans le sud-ouest. Un grand nombre de personnes sont mortes de misère. Si la charité ne vient à leur secours, beaucoup de villages seront dépeuplés. La température est aussi excessivement rigoureuse à Londres.

Les catholiques de France continuent de réparer dans la mesure de leurs ressources l'injustice des Chambres françaises qui ont dépouillé les évêques d'une partie de leur traitement.

Mme la comtesse de Courteilles vient d'envoyer à Mgr l'évêque d'Evreux une somme de 500 francs, pour l'aider à rétablir l'équilibre de son budget.

D'autre part le Journal du Loiret annonce qu'un certain nombre de familles orléanaises ont offert à l'évêque d'Orléans, au commencement de l'année, la somme de 5,000 francs, représentant le chiffre supprimé par le parlement français.

Le jeune Sieger Williams, du Texas, était depuis quelques jours en visite chez son oncle, à Cane Spring, Ohio. Mardi passé, au moment où sa cousine, Gemima Williams, allait s'asseoir, il a retiré la chaise de dessous elle, et la jeune fille s'est naturellement étalée sur le parquet. En se relevant, elle a jeté un coup d'oeil si courroucé à Sieger que, comprenant un peu tard que cette plaisanterie texienne n'était pas du goût de sa cousine, il s'est sauvé dans la cour, mais elle a saisi un fusil déposé dans un coin de la chambre, lui a couru après et lui a envoyé la balle au milieu du front. La mort du rustique cousin a été foudroyante.

Notice sur l'église Notre-Dame de Montréal.—Tel est le titre d'une jolie brochure de 32 pages, dédiée aux familles canadiennes par le Rév. M. Rousselot, curé de Notre-Dame. On y trouve l'histoire de la construction de cette église, un des plus beaux monuments du pays, et une description très bien faite de son intérieur, des nouvelles décorations, ainsi qu'une explication du caractère symbolique des statues et des groupes du maître-autel. Cet opus-cule, broché avec goût et imprimé avec un luxe typographique remarquable, contient en outre 16 gravures qui valent plus à elles seules que le prix demandé pour l'ouvrage, 25 cts. La Notice se vend au bénéfice de la décoration de Notre-Dame, de l'asile des Jeunes-Aveugles et de la société des jeunes gens de Notre-Dame des Anges. Nous engageons vivement nos lecteurs à se la procurer.

Adolf Weber, employé dans la brasserie Hupfel, à Morrisania, ayant été chargé de goudronner à nouveau l'intérieur d'un baril à bière vide, a voulu d'abord détacher entièrement l'ancienne couche de goudron, et à cet effet, il a introduit dans le baril une barre de fer rouge. Un jet de flamme a jailli aussitôt de la bonde, une explosion a retenti, et les débris du baril ont volé de toutes parts. Weber a été blessé légèrement. Cet incident prouve qu'il se détache des gaz explosibles de la bière, il serait prudent de se tenir à distance des personnes qui font abus de cette boisson.

Bruneran, le fameux colonel sous la Commune, est mort à Florence.

\$29,000 ont été offertes pour les moulins à farine Mont-Royal, à la Côte Saint-Paul. L'offre n'a pas été acceptée.

Le gouvernement allemand se propose d'imposer une taxe personnelle sur tous ceux qui sont exempts du service militaire.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 5 février 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOURÉUX, 529, rue St-Catharines. Pour parties, problèmes, etc., à M. O. TREMPÉ, 606, rue St-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 197: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; X. Beaulieu, Berthier; E. M. St Jérôme; Un amateur, Trois-Rivières; H. Lupin, Z. Delaunay, V. Gagnon, Québec; Un ami des Échecs, Ottawa; M. Lalandry, New-York; L. O. P. Sherbrooke; F. Dugas, M. Toupin, S. Lafrenaye, J. W. Shaw, J. Gauthier, Montréal; A. C., Saint-Jean; H. Catelin, St-Georges de la Beauce.

Autre solution de l'étude No. 3: Dr Albert, Saint-Georges de la Beauce.

Solutions justes de l'étude No. 4: M. C. A. Boivin, St-Hyacinthe; Dr Albert, Saint-Georges de la Beauce; M. Toupin, Montréal.

J. W. S., Montréal.—Lettres et journaux reçus. Merci.

ÉCHOS DU CONGRÈS D'ÉCHECS DE NEW-YORK

M. Congdon, champion de Washington, depuis cinq années jouait rarement aux échecs; il se trouvait ainsi dans une position inférieure au Congrès; le tournoi lui a profité, et son jeu s'est beaucoup amélioré. Samedi, le 17 janvier, il s'est mesuré avec Delmar, et la partie annonçait devoir se terminer à l'avantage de Delmar, qui avait à opposer une Dame et cinq Pions contre la Dame de Congdon; celui-ci, toutefois, réussit à arrêter la marche de son adversaire, et amena une remise. Voici la position:

Congdon—Blancs: R 1er D, D 3e CD. Delmar—Noirs: R 1er D, D 5e D, P 2e CR, P 3e TR, P 6e D, P 6e T D et P 6e R.

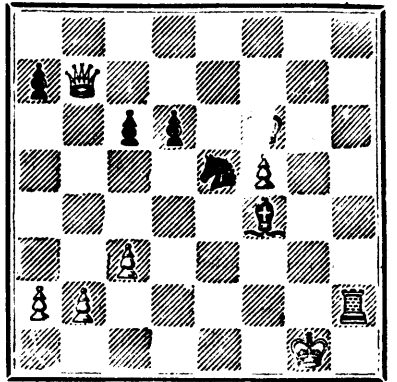
Delmar mit sa Dame en prise en jouant D 6e FD. Congdon, en prenant la Dame adverse, permettait à Delmar de damer librement un de ses Pions; mais Congdon dédaigna l'offre, et fit échec en jouant D 8e CR. Delmar dut alors prendre la pièce attaquante et faire pat.

JUDD vs. GRUNDY.

Judd ouvrit l'attaque par un gambit écossais et eut l'avantage dès le début; sa position se fortifia constamment, et la partie parut irrévocablement perdue pour Grundy; sa Dame était attaquée par un des Pions de Judd, et ses lignes de défense accusaient de la faiblesse sur plusieurs points. Grundy eut alors recours à un dernier moyen; abandonnant la Dame en détresse, il s'élança à l'assaut et enleva un Cavalier à l'ennemi. Le moment était critique. Judd, tenant en son pouvoir la Dame noire, ne put résister au désir de la faire prisonnière; cette prise, qui l'avait ébloui, causa sa perte. Grundy prit en retour une pièce de moindre importance, et manœuvra habilement pour fortifier sa position. Après une passe-d'armes brillante, Judd perdit une Tour, et après quelques mouvements, fut forcé de se rendre.

Le diagramme suivant représente la dernière phase de la partie après la prise de la Tour par Grundy.

M. GRUNDY.—NOIRS.



M JUDD.—BLANCS. Blancs: R 1er F, D 6e T D, D 2e R. Noirs: F 6e R, C 6e F, C 7e D, écheo

Les Blancs abandonnent, la Dame était perdue d'une manière inévitable.

JUDD vs. DELMAR.

Judd attaqua par un gambit écossais; la partie commença à une heure p.m., se prolongea jusqu'à 9 heures p.m. Nous donnons le tableau de la fin de partie.

Judd—Blancs: R 5e R, T 2e FR, F 4e CR, P 2e CD, P 3e FD, P 2e TR et P 2e TD. Delmar—Noirs: R 3e R, T 1er D, P 3e CR, P 4e FD, P 4e CD et P 4e TD.

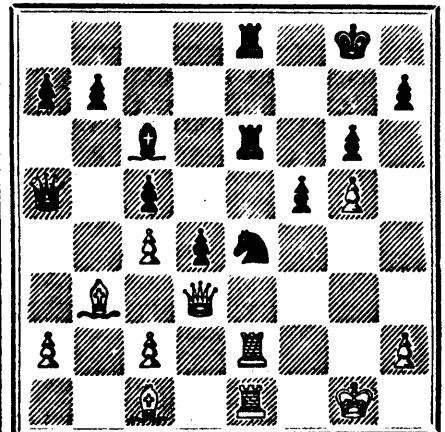
Les mouvements suivants furent exécutés de part et d'autre:

- Blancs: 1 F 6e R, 2 P pr P, 3 T 7e F, écheo, 4 T 7e FD, 5 P 3e TR, 6 T pr F, 7 T 7e FD, écheo, 8 T 7e D, écheo, 9 T 7e CD, 10 R 6e FR, 11 F 5e FR, 12 T 7e D, écheo, 13 T 7e FD, 14 T 8e FD, écheo. Noirs: 1 P 5e CD, 2 PT D pr P, 3 R 1er E, 4 T 7e D, 5 T pr P, 6 R 3e R, 7 R 1er D, 8 R 1er R, 9 F 4e CR, 10 T 7e FR, écheo, 11 R 1er D, 12 R 1er R, 13 T 7e D, 14 Abandonnant.

MOHLE vs. MACKENZIE.

La lutte a été très vive. Voici cette fin de partie:

MACKENZIE.—NOIRS.



MOHLE.—BLANCS.

Le coup appartenait à Mackenzie, qui enleva un Pion à Mohle, à la cinquième case du Cavalier du Roi. Mohle attaqua la Tour de Mackenzie qui fut prise par le Cavalier de Mackenzie. La partie se continua comme suit:

Blancs: F 2e D, D 3e CR, P 4e TR, T pr T, écheo, D 1er R, D 3e CR, D 2e T. Noirs: D 2e FD, D 2e D, C 2e CR, C 2e R, D 5e R, C 4e T, D 6e F.

Après ce mouvement, Mohle résigna, prévoyant le mat en deux ou trois coups.

Le Congrès d'Échecs Américain est enfin terminé. Le dernier rapport que nous avons reçu donne la position des joueurs comme suit:

Table with 2 columns: Name and Score. Grundy 13 1/2, Mackenzie 13 1/2, Mohle 13, Sellman 12 1/2, Judd 11, Delmar 9 1/2, Ryan 5 1/2, Ware 5 1/2, Congdon 5 1/2, Coburn 2 1/2.

Plus tard.—Une dépêche reçue en cette ville nous apprend que le match entre MM. Grundy et Mackenzie, qui devait décider du premier prix, a été gagné par ce dernier qui, par conséquent, remporte le premier prix et le titre de champion. Nous donnerons de plus amples détails dans notre prochain.

Solution du problème No. 197.

Blancs: 1 T 1er R, 2 D mat. Noirs: 1 ♠.

Solution de l'étude No. 4.

Blancs: 1 T 8e FR, écheo, 2 D 5e FD, écheo, 3 T 8e TD, écheo, 4 T pr P, écheo. Noirs: 1 R 2e T, 2 D pr D, 3 R 3e C, 4 T ou P pr T. Nulle.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOUKANGAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

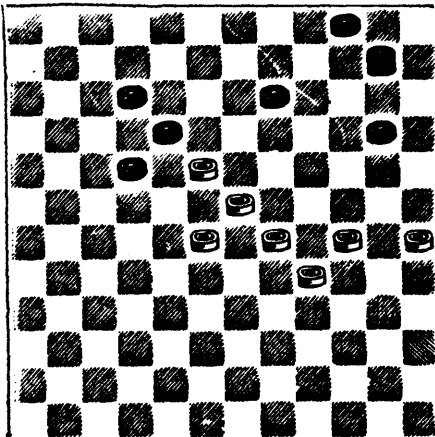
Solutions des Problèmes No. 199

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier et L. Sayer. Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, R. Vézina. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux. Batiscan:—Un Amateur.

PROBLÈME No. 201

Composé par M. R. VEZINA, Québec

NOIRE.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 199

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de and Les Noirs jouent de. Lists numbers 1-64 for each side.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 30 janvier 1880.

Market price list for various goods including flour (FARINE), grains (GRAINS), dairy (LAITERIE), poultry (VOLAILLES), meats (VIANDES), and other items (DIVERS).

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of beef, pork, and other meats.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement. 2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. 3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit. 4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts.—Cie. de Cartes NASSAU, Nassau, N.-Y.

PORTRAITS

DE

Pie IX et de Léon XIII

La Cie. DE LITHOGRAPHIE BURLAND propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.



DES SOUMISSIONS cachetées marquées: "Pour l'approvisionnement de la Police Montée," et adressées au très-honorable ministre de l'Intérieur, Ottawa, seront reçues jusqu'à MIDI, JEUDI, le VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER prochain, pour la fourniture des effets suivants, savoir:

- List of supplies for the mounted police: Flanelle grise militaire, Toile brune, Camicoles de laine, Caleçons de laine, Chaussons de laine, Bas de laine, Mittaines de laine, Drap bleu d'artillerie, Serge écarlate, Drap écarlate, Serge blanche, Ceintures jaunes, Gilet de Russie, Casques, Casquettes de voyage, Par-dessus de buffe, Imperméables, Mocassins, Havre-sacs, Mousquetaires, Gantelets, Gantelets de cocher, Couvertures, Serviettes grandes, Serviettes petites, Carbones, Etrilles.

MATÉRIEL POUR LA MANUFACTURE DE BOTTES.

- List of boot-making materials: Cuir granulé, Peaux de Kid Canadien, Cuir à semelle espagnol, Cuir à semelle (Slaghter), Peaux de mouton rouge.

Les peaux doivent être arrangées proprement, bien étendues et sans humidité. Des échantillons de tous les articles, excepté les cuirs, peuvent être vus au département. La flanelle, toile brune, le cuir, le drap rouge et le serge rouge et blanc, les ceintures jaunes et le gilet, doivent être livrés au pénitencier de Kingston, dans l'intervalle de six semaines après l'acceptation du contrat.

Les autres articles doivent être livrés à Ottawa pas plus tard que le 1er avril. Chaque article sera soumis à un examen et rejeté s'il n'est pas pleinement identique à l'échantillon. Les frais de fret des places d'où seront expédiés les effets à Kingston ou à Ottawa, suivant le cas, devront être payés par le contracteur.

Tout droit de douane payable sur les effets ci-dessus seront aussi à la charge du contracteur. On pourra se procurer des blancs de soumission en s'adressant au sousigné. Les échantillons devront accompagner les soumissions.

Les soumissions pourront être faites pour le tout ou une partie seulement des articles ci-dessus. Il n'est pas de rigueur que la plus basse ou aucune des soumissions soit acceptée. Les paiements pour la fourniture de ces effets seront faits le 3 JUILLET prochain. Aucun paiement ne sera fait aux journaux insérant cette annonce sans avoir préalablement obtenu une autorisation.

J. S. DENNIS, Député-ministre de l'Intérieur.

FRED. WHITE, Greffier en chef, Ottawa, 28 décembre 1879.

Véritable Sirop Anti-Goutteux de Th. BOUBÉE contre la Goutte et les Rhumatismes

Le véritable Sirop Anti-Goutteux de Boubée, conseillé et appliqué depuis si longtemps contre toutes les maladies de nature arthritique, (la Goutte, les Rhumatismes aigus ou chroniques etc., etc.), est de beaucoup supérieur tout autre remède similaire. Son action est infaillible, aussi prompt que décisive, et sans le moindre danger. Si tant de personnes à qui il a été administré, il n'en est aucune qui n'en ait éprouvé les plus prompts et les plus heureux résultats. Il peut être administré dans quelque circonstance que se trouve le malade, et pour lui réaliser ses effets, il n'est jamais nécessaire d'observer un régime sévère. En vente chez les agents pour le Canada.

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Henry, Montréal.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Échantillons gratuits. Adresser-vous à SHERMAN & CO., Marshall, Mich.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes écuries et remises. P. RIVARD, gérant.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit:

Table of train schedules: Train Express pour Hull, Train Express de Aymer, Train Express de Hull, Train pour St-Jérôme.

Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard. Magnifiques chais-palais sur tous les convois de passagers.

Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des Billets. Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARE, Agent-Général pour Fret et Passagers. C. A. SCOTT, Surintendant-Général. Montréal, 22 janvier 1880.



Pêche du Saumon à la ligne

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES, BRANCHES DES PÊCHERIES, Ottawa, 31 déc. 1879.

Des soumissions écrites seront reçues jusqu'au 1er avril prochain, pour les privilèges de pêcher le saumon à la ligne, dans les rivières suivantes:

- List of rivers for salmon fishing: Rivière Kegashka (rive nord), Watsheeshoo, Washeecotai, Romaine, Musquarro, Pashasheebou, Cornelle, Agwanus, Magpie, A la Truite, Ste-Marguerite, De la Pentecôte, Mistassin, Becsico, Petite Cascapédia (Basis des Chaleurs), Nouvelle, Escumense, Malbala (près de Percé), Madeleine (Rive Sud), Montouis, Tobique (Nouveau-Brunswick), Nashwaak, Jacquet, Charlie, Jupiter (Ile d'Anticosti), Au Saumon.

L'on devra donner le prix du loyer annuel: payable d'avance. Les baux devront être pour un terme de un à cinq ans. Les locataires devront employer des gardiens à leurs propres frais.

Par ordre P. W. WHITCHER, Com. des pêcheries.

LA POUDDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLOI DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturel au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Pri: Cartoné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.10 même par la poste.

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Henry, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTROTYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de four nir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché

ESSAYEZ-LE!

AVIS!

The Scientific Canadian

AND

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relatifs aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).